


<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

Notre AG a eu lieu le 12 février. Plutôt que de vous faire le compte rendu, j'ai préféré laisser la presse locale le faire en insérant les deux articles parus dans les journaux locaux (voir page 28 et 29).

Lors de cette assemblée s'est posée la question du bulletin: le contenu, la périodicité, l'intérêt des articles. Votre avis nous intéresse: n'hésitez pas à envoyer vos remarques par mail (alain-delfosse@wanadoo.fr).

Les décès furent nombreux à Maubeuge pendant la 1^e guerre mondiale, que ce soit au début de la guerre, pendant le siège, puis l'occupation avec les prisonniers de guerre, les évacués de l'Aisne, de la Somme, ... et jusqu'à la délivrance.

Le dépouillement des 2998 décès trouvés dans les registres de Maubeuge pour la période 1914-1919, réalisé par notre ami Jean de Wignehies, à partir des numérisations de registres que nos photographes ont réalisé aux archives municipales de Maubeuge, a permis de faire quelques statistiques à partir des lieux de naissance. Elles paraîtront dans un prochain bulletin.

Il a été recensé environ 250 évacués

de l'Aisne dès 1917, et quelques dizaines de Belgique, Oise, Pas-de-Calais, Somme. On y trouve aussi les soldats, défenseurs et attaquants, et ceux amenés comme prisonniers.

Sont repris également les retranscriptions des Maubeugeois morts hors de la commune.

Nous y trouvons également les civils fusillés dans les remparts, l'un par les Français, réhabilité ensuite, et cinq par les occupants.

Quarante trois prisonniers Roumains et deux Russes sont morts dans les cents premiers jours de 1917. Y figurent également de nombreux territoriaux originaires du département du Nord et de l'Aisne. Certains disparus, sont retrouvés à Maubeuge. Exemple Alfred Eugène LEMATTE, du 10^e RIT, disparu le 28/08/1914 à Bellenglise (Aisne) est décédé le 08/06/1918 à Maubeuge.

Et de nombreux civils de l'arrondissement, victimes des bombardements, de la malnutrition, des mauvais traitements, etc, dont certains étaient soignés dans les hôpitaux de campagne et les lazarets allemands.

Si ce recueil vous intéresse, voir la page d'accueil de notre site internet.

AD

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les outils	1
Armuriers: mariages à Chatellerauld	2
Journal de guerre de Jules Bernier	10
Le camp d'Altengraben	8
Maubeuge en 1914-18 à travers un questionnaire	17
Feignies 14-18: souvenirs de guerre	26
AG du 12 février 2014	28
Embrefs de Quiévelon	30
Enfant trouvé à Floyon	30
Le tambour Stroh: inauguration en 1905 de la statue	30
Vérification des registres: Colletet	31

Quelques outils à votre disposition

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

La liste des communes numérisées

<http://www.rp59.fr> onglet « numérisations »

CHATELLERAULT: MARIAGES DES AVESNOIS

entre 1832 et 1859 suite à la fermeture de la manufacture d'arme

Une manufacture d'armes est créée à Maubeuge le 15 février 1701 par Robert Daretz. Des ateliers seront ouverts à Rousies et Ferrière la Grande.

En 1816, l'administration royale décide, après les revers des armées napoléoniennes, le repli des usines de fabrication d'armement situées sur les frontières du Nord et de l'Est : Charleville, Klingenthal, Maubeuge, Mutzig, trop exposées aux invasions.

L'année précédente, la cession des places de Philippeville, de Marienbourg et de Bouillon qui protégeaient encore les manufactures de Maubeuge et de Charleville, allait sceller le sort de ces manufactures.

Le site de Châtellerault fut retenu en 1817, la région possédant une main d'œuvre qualifiée de couteliers, et un réseau hydraulique important. En effet, l'eau est nécessaire pour actionner laminoirs, martinets et meules, et pour la trempe de l'acier. Le confluent de la Vienne et de l'Envigne fut donc choisi.

La manufacture de Klingenthal ferme le 1er août 1828 et les ouvriers alsaciens vont peu à peu s'installer à Châtellerault. En 1836, c'est le tour de celle de Maubeuge, qui ferme ses portes après 135 ans de service.

Des ouvriers partent avec leur famille pour la Vienne. Qui sont-ils?

Le recensement des mariages des personnes nées en Avesnois à partir des registres de mariage entre 1830 et 1860 de Châtellerault (registres en ligne) permet de retrouver quelques noms. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des archives départementales de la Vienne qui possède un dépouillement en ligne pour la commune intéressée:

<http://www.archives-vienne.cg86.fr/642-les-fichiers-de-depouillement-de-l-etat-civil.htm>

Consultation possible sur la base de données en ligne de l'association . Une table est disponible en fin de ce document.

RECENSEMENT DES MARIAGES ENTRE 1830 et 1859

M1 - 08/12/1856

BARAIS Charles Augustin, 31A, né le 27/02/1825 à Châtellerault, fils de BARAIS Jacques et de DEMAR-CAY Marie

ROBERT Adèle, 22A, née le 04/02/1834 à Rousies, fille de ROBERT Philippe et de DUBRAY Florentine

M2 - 28/03/1842

BEAUMONT Farnèse Henri, 26A, né le 03/07/1816 à Ferrière la Grande, fils de BEAUMONT Philippe Antoine et de LION Rosalie

BACHELLIER Euphrosine, 22A, née le 28/09/1820 à Châtellerault, fille de BACHELLIER Michel et de CHIVERT Rose

M3 - 02/01/1834

BETTIGNIES Mathurin, 23A, né le 18/05/1811 à Ferrière la Grande, fils de BETTIGNIES Pierre et de DARNIS Marie Catherine

PICAULT Virginie, 29A, née le 04/03/1805 (13 Ventôse an 13) à Châtellerault, fille de PICAULT Pierre et de GOUGEAULT Françoise

M4 - 25/05/1833

BILOT Louis, 34A, né le 07/05/1799 (18 Floréal an 7) à Maubeuge, fils de BILOT Jean-Baptiste et de DOUYET Thérèse

AUDEMONT Marie, 22A, née le 02/03/1811 à Châtellerault, fille de AUDEMONT Martin et de GAUVIN Marie

M5 - 06/01/1849

BILOT Louis, 50A, né le 07/05/1799 (18 Floréal an 7) à Maubeuge, fils de BILOT Jean Baptiste et de DOUYET Thérèse

LHUIILLIER Louise, 25A, née le 14/09/1824 à Aailles (86), fille de LHUIILLIER Jean et de TOUZALIN Marie

M6 - 01/05/1854

BLET Charles Augustin, 31A, né le 29/03/1823 à Châtellerault, fils de BLET Augustin et de RIVIERE Madeleine

GIVET Virginie Aldegonde, 27A, née le 08/06/1827 à Maubeuge, fille de GIVET Alexis Désiré et de ROUSSEAU Aldegonde

M7 - 03/08/1845

BONNET François, 24A, né le 08/01/1821 à Châtellerault, fils de BONNET Joseph et de TURBAT Anne

RAOUT Célésie Apoline, 22A, née le 09/11/1823 à Ferrière la Grande, fille de RAOUT Louis et de HER-BECQ Marie Jeanne

M8 - 26/11/1844

BORDES Laurent, 24A, né le 17/03/1820 à Châtellerault, fils de BORDES Antoine et de PREVAULT Rose
MARECAUX Lucie Désirée, 22A, née le 23/01/1822 à Maubeuge, fille de MARECAUX Philibert et de DEL-GORGE Eugénie Lucie

M9 - 15/08/1846

CARRE Philippe, 21A, né le 10/07/1825 à Châtellerault, fils de CARRE Philippe et de AUDINET Jeanne
GIVET Emelie, 17A, née le 09/02/1829 à Maubeuge, fille de GIVET Alexis Désiré et de ROUSSEAU Alde-gonde

M10 - 02/01/1847

CAUGNIAU Jean Baptiste, 25A, né le 11/02/1822 à Feignies, fils de CAUGNIAU Angélique
RICHE Marie Thérèse, 39A, née le 13/07/1808 à Ferrière la Grande, fille de RICHE Dominique et de COR-DONNIER Marie Philippe

M11 - 19/10/1857

CAUGNIAU Jean Baptiste, 35A, né le 11/02/1822 à Feignies, fils de CAUGNIAU Angélique
GARANT DIT TILLÉ Marie, 43A, née le 07/12/1814 à Civeaux (86), fille de GARANT DIT TILLÉ et de GA-RANT Françoise

M12 - 20/01/1840

CERISIER Raymond, 23A, né le 19/03/1817 à Rousies, fils de CERISIER Jean Baptiste et de RAOUX Alexandrine
BRUNET Louise, 25A, née le 14/07/1815 à Châtellerault, fille de BRUNET Louis et de CLEMENCEAU Marie

M13 - 22/09/1855

CHANTEPIE Pierre, 28A, né le 25/09/1827 à Châtellerault, fils de CHANTEPIE François et de TOINEAUX Anne
LAFONTAINE Eugénie, 23A, née le 18/01/1832 à Maubeuge, fille de LAFONTAINE Julien et de GUIL-LAUME Eugénie

M14 - 15/02/1847

CHIVERT Alexandre Eugène, 23A, né le 20/03/1824 à Châtellerault, fils de CHIVERT Jean et de CLERTE Rose
RIBOT Marie Philippe Désirée, 23A, née le 26/01/1824 à Gognies Chaussée, fille de RIBOT Augustin et de GRAY Marie Antoine

M15 - 22/09/1856

DELFORGE Alphonse Edouard, 21A, né le 06/02/1835 à Ferrière la Grande, fils de DELFORGE Alexis et de PANTENIER Adélaïde
GAULTIER Héloïse, 19A, née le 03/01/1837 à Châtellerault, fille de GAULTIER Louis et de MORISSET Au-gustine

M16 - 26/01/1853

DELMOTTE Dominique Célestin Victor, 23A, né le 14/03/1830 à Ferrière la Grande, fils de DELMOTTE Victor Louis François et de RICHE Thérèse
LEFEVRE Marie Anne Mélanie, 22A, née le 18/04/1831 à Warcq (08), fille de LEFEVRE Jean Nicolas et de DORIGNY Jeanne Françoise

M17 - 25/03/1835

DELORD Louis, 18A, né le 30/09/1817 à Aubais, fils de DELORD Jacques et de MAUREL Anne
GERIN Marie Philippe Eugénis Zélie, 24A, née le 18/12/1811 à Maubeuge, fille de GERIN François Phi-lippe et de LOMBARD Rose Thérèse

M18 - 15/04/1834

DEQUESNE Jacques, 25A, né le 16/09/1809 à Beaufort, fils de DEQUESNE Célestin et de BOULANGER Ursule
JAHAN Rosalie, 22A, née le 20/04/1812 à Châtellerault, fille de JAHAN Pierre et de VELIN RANVILLE Jeanne

M19 - 14/07/1851

DERUELLE Agapite, 25A, né le 19/06/1826 à Maubeuge, fils de DERUELLE Louis et de BLONDEAUX Vic-toire Marie
DELMOTTE Marie Thérèse, 21A, née le 10/04/1830 à Saint Etienne (42), fille de DELMOTTE Toussaint et de MAYEUX Marie

M20 - 27/10/1856

DUFORT Antoine Auguste, 32A, né le 26/12/1824 à Espalion (12), fils de DUFORT Mathieu et de VI-GUIER Virginie

ALGRAIN Joséphine, 27A, née le 24/08/1829 à Maubeuge, fille de ALGRAIN Adrien et de DOGE Marie

M21 - 11/10/1847

DUHAIN Domitien, 24A, né le 06/11/1823 à Maubeuge, fils de DUHAIN François et de HULIN Alexandrine

DEROT Marie Thérèse, 22A, née le 29/07/1825 à Mutzig (67), fille de DEROT Mathieu et de TART Françoise

M22 - 12/12/1838

DUTRANOY Adrien, 24A, né le 03/01/1814 à Rousies, fils de DUTRANOY Jean-Baptiste et de LHOIS Aldegonde

DOMBRET Marie Elise, 23A, née le 04/07/1815 à Maubeuge, fille de DOMBRET Louis Philippe Auguste Renel et de LECONTE Marie Philippe

M23 - 24/01/1847

DUTRANOY Jean Baptiste Joseph Reneld, 25A, né le 17/01/1822 à Ferrière la Grande, fils de DUTRANOY Jean Baptiste et de LHOIST Aldegonde

ALGRAIN Désirée Virginie, 26A, née le 04/11/1821 à Maubeuge, fille de ALGRAIN Adrien et de DOGE Marie

M24 - 11/03/1844

FABRE Adolphe, 27A, né le 04/03/1817 à Maubeuge, fils de FABRE Auguste et de HOTTELET Catherine

DELAHAUT Jeanne Elisabeth, 27A, née le 16/03/1817 à La Francheville (08), fille de DELAHAUT Joseph Pascal et de CAPITAIN Marie Nicole

M25 - 10/08/1835

FOURRE Charles, 24A, né le 23/12/1811 à Châtelleraut, fils de FOURRE Joseph et de ANNE Clementine

RAIMOND Gertrude, 21A, née le 21/10/1814 à Maubeuge, fille de RAIMOND Pierre et de FEEAU Louise

M26 - 06/11/1847

GAULTIER Amand François, 19A, né le 20/09/1828 à Châtelleraut, fils de GAULTIER Anne

CAMBRAI Louise Hyacinthe, 21A, née le 13/11/1826 à Ferrière la Grande, fille de CAMBRAI Jean Baptiste et de LANAUX Agathe Elisabeth Victoire

M27 - 26/06/1842

GERMAIN Désiré, 29A, né le 01/09/1813 à Maubeuge, fils de GERMAIN Simon et de PRONIER Rosalie

VERAUX Adélaïde, 25A, née le 07/10/1817 à Paris, fille de VERAUX Nicolas et de VERGE Marie Elisabeth

M28 - 28/09/1845

GERMAIN Eloi, 30A, né le 22/09/1815 à Maubeuge, fils de GERMAIN Simon et de PRONIER Rosalie

VERREAUX Joséphine Aglaë, 23A, née le 18/06/1822 à Charleville (08), fille de VERREAUX Nicolas et de VERGE Marie Elisabeth

M29 - 10/12/1842

GILLARD Antoine, 26A, né le 30/04/1816 à Mairieux, fils de GILLARD Cyprien et de DEPOITTE Virginie

DELAHAUT Marie Louise Félicité, 24A, née le 20/11/1818 à La Frachille (08), fille de DELAHAUT Joseph Pascal et de CAPITAIN Marie Nicole

M30 - 08/01/1859

GILLARD Constant Joseph, 23A, né le 15/06/1836 à Maubeuge, fils de GILLARD Antoine Constant et de HUVENOIT Joséphine

MALHERBE Marie Josèphe Eléonore, 23A, née le 11/05/1836 à Champignol Mondigny (08), fille de MALHERBE Hubert et de BAJOT Marie Louise

M31 - 03/04/1847

GRANDRY Pierre Nicolas Dagobert, 26A, né le 02/08/1821 à Nouzon (08), fils de GRANDRY Louis Auguste et de GERARD Marie Madeleine

DOMBRET Marie Joséphine, 20A, née le 06/10/1827 à Ferrière la Grande, fille de DOMBRET Louis Philippe et de LECOMTE Marie Philippe

M32 - 25/02/1846

HENROT Jean Louis, 27A, né le 10/12/1819 à Deville (08), fils de HENROT Jean Louis et de PIERROT Jeanne Marguerite

MARY Marie Antoinette, 20A, née le 28/07/1826 à Maubeuge, fille de MARY François et de BECK Marie Antoinette

M33 - 06/04/1845

HOCLET Pierre Joseph, 27A, né le 24/09/1818 à Maubeuge, fils de HOCLET Pierre et de BAUDARD Amélie

KOPP Marie Joséphine, 20A, née le 16/06/1825 à Ottrot le Bas (67), fille de KOPP Xavier et de FREDE-RICK Marie Joseph

M34 - 15/04/1837

HUET Paul René, 35A, né le 10/05/1802 (20 Floréal an 10) à Baugé (49), fils de HUET Louis André et de BLANDAIN Victoire

LOISEAU Hélène Aldegonde, 20A, née le 20/05/1817 à Maubeuge, fille de LOISEAU Eugène et de DRAGUET Marie Philippe

M35 - 23/05/1835

LAFONTAINE Antoine, 26A, né le 29/05/1809 à Maubeuge, fils de LAFONTAINE Rémy et de DUHAIN Marie Philippe Thérèse

LHOIST Marie Joséphine, 22A, née le 19/02/1813 à Saarne (Prusse), fille de LHOIST François et de DELEMONTE Marie

M36 - 24/11/1852

LAGNEAU François, 27A, né le 23/05/1825 à Maubeuge, fils de LAGNEAU François et de BESNARD Pélagie

PAILLET Louise Lucie, 20A, née le 01/04/1832 à Niort (79), fille de PAILLET Pierre Louis et de LOISEAU Rosalie

M37 - 27/11/1854

LANNEAU Alfred Pierre, 21A, né le 30/12/1833 à Maubeuge, fils de LANNEAU Florimond et de PECQUE-RIAUX Catherine

BLANCHARD Adèle, 28A, née le 27/10/1826 à Châtellerault, fille de BLANCHARD Séraphin et de NIVERT Jeanne

M38 - 20/07/1844

LECLET Nicolas Isidore, 29A, né le 21/05/1815 à Damouzy (08), fils de LECLET Claude Joseph et de NOIZET Félicité

BRUYERE Adeline Joseph Reneld, 18A, née le 01/06/1826 à Ferrière la Grande, fille de BRUYERE Etienne Alexandre et de LEJUSTE Angélique

M39 - 29/02/1848

LEGER Louis, 27A, né le 17/03/1821 à Maubeuge, fils de LEGER Louis et de LELEU Eulalie

MARTEAU Virginie, 21A, née le 18/12/1827 à Chairière (Be), fille de MARTEAU et de MARTEAU Elisabeth

M40 - 25/08/1844

LEPAGE Joseph Liévin, 32A, né le 20/05/1812 à Mohon (08), fils de LEPAGE Pierre et de JULLION Marie Catherine

HALGRAIN Pauline, 26A, née le 10/07/1818 à Maubeuge, fille de HALGRAIN Adrien et de DOGE Marie Joseph

M41 - 24/01/1853

LHOIST Alphonse, 25A, né le 19/04/1828 à Ferrière la Grande, fils de LHOIST François et de RICHE Domitile Marie

EUVRARD Emilia Joséphine, 22A, née le 06/01/1831 à Châtellerault, fille de EUVRARD Louis François et de SURIN Elisabeth Jeanne

M42 - 20/05/1849

LOISEAU Albert Narcisse, 30A, né le 20/10/1819 à Maubeuge, fils de LOISEAU Eugène et de DRAGUET Marie Philippe

PACHET Louise, 21A, née le 20/05/1828 à Châtellerault, fille de PACHET Louis et de COURTAULT Louise

M43 - 26/06/1839

LOTTIAUX Jean-Baptiste Barthélémi, 25A, né le 09/10/1814 à Maubeuge, fils de LOTTIAUX Jean Baptiste et de PIERARD Eugénie

LHOIST Adèle, 20A, née le 01/11/1819 à Ferrière la Grande, fille de LHOIST François et de DELEMONTÉE Marianne

M44 - 19/08/1848

MACKARD Jean Thomas, 23A, né le 23/10/1825 à Hattingen, fils de MACKARD Jacques et de MAITRE-JEAN Anne Marie

RAOUT Aldegonde, 23A, née le 10/02/1825 à Boussois, fille de RAOUT Louis François et de HABAY Marie

Jeanne

M45 - 22/05/1833

MAHIEUX Edouard, 19A, né le 27/02/1814 à Maubeuge, fils de MAHIEUX Louis André et de MELIN Marie Thérèse

GUILLON Catherine, 26A, née le 07/02/1807 à Châtellerault, fille de GUILLON Louis et de PRIOT Catherine

M46 - 15/02/1851

MAHIEUX Victorien, 29A, né le 23/03/1822 à Ferrière la Grande, fils de MAHIEUX André et de MAILIN Thérèse

BISCH Françoise, 27A, née le 10/10/1824 à Ottrot le Bas (67), fille de BISCH Médard et de KINDER Françoise

M47 - 14/06/1852

MARIT Camille, 21A, né le 31/05/1831 à Ferrière la Grande, fils de MARIT Nicolas Lubin et de GODIN Alexandrine

REGNIER Marie, 22A, née le 30/09/1830 à Vaux (86), fille de REGNIER François et de BERTHOU Marie

M48 - 06/03/1855

MARIT Camille, 24A, né le 31/05/1831 à Ferrière la Grande, fils de MARIT Nicolas Lubin et de GODIN Alexandrine

JACQUOIS Marie, 25A, née le 30/07/1830 à Serigny (86), fille de JACQUOIS François et de REBILLON Marie

M49 - 07/08/1837

MARY François, 40A, né le 11/06/1797 (23 Prairial an 5) à Feignies, fils de MARY Jacques et de ROUSSEAU Catherine

BECK Marie Antoinette, 44A, née le 28/02/1793 (10 Ventôse an 1) à Liège, fille de BECK Etienne et de HERRARD Thérèse

M50 - 10/07/1858

MASSIN Mathieu, 26A, né le 06/03/1832 à Wandre (Be), fils de MASSIN Jean et de GUERY Marie Gertrude

DOMBRESSE Laure Constance, 26A, née le 16/12/1832 à Ferrière la Grande, fille de DOMBRESSE Louis Philippe Auguste et de LECOMTE Marie Philippe

M51 - 24/11/1855

MILLION Joachim, 29A, né le 28/07/1826 à Châtellerault, fils de MILLION Louis et de DREAU Françoise

BRUYERE Josphine, 22A, née le 12/02/1833 à Ferrière la Grande, fille de BRUYERE Etienne Alexandre et de LEJUSTE Marie Angélique

M52 - 10/10/1847

MOULIN Alexis, 18A, né le 08/09/1829 à Naintre (86), fils de MOULIN Guillaume et de VOISIN Louise

BRUYERE Virginie Renelde, 18A, née le 20/07/1829 à Ferrière la Grande, fille de BRUYERE Etienne Alexandre et de LEJUSTE Marie Angélique

M53 - 24/03/1840

NONNE Charles, 27A, né le 06/03/1813 à Paris, fils de NONNE Jean et de CONSTANT Marie

PECQUERIAU Marie Joseph, 25A, née le 06/05/1815 à Maubeuge, fille de PECQUERIAU François et de MAITREPRISE Marie Philippe

M54 - 26/03/1842

PARISSE Jean Baptiste Désiré, 20A, né le 23/04/1822 à Maubeuge, fils de PARISSE Hyppolite et de MOREAU Victoire

POULAIN Julie, 19A, née le 27/12/1823 à Châtellerault, fille de POULAIN Augustin et de AUVINET Louise

M55 - 02/11/1845

PERNET François Maurice, 32A, né le 26/02/1813 à Strasbourg, fils de PERNET Thérèse

LAFONTAINE Rosalie, 18A, née le 29/04/1827 à Maubeuge, fille de LAFONTAINE Julien et de GUILLAUME Eugénie

M56 - 05/10/1840

PIERROT Jean Baptiste, 19A, né le 11/10/1821 à Hayvelles (08), fils de PIERROT Jean Pierre et de LEFEVRE Marie Joseph

ROULIE Joséphine, 17A, née le 08/04/1823 à Ferrière la Grande, fille de ROULIE Louis et de HUBERT Anne

M57 - 31/03/1842

QUENEE Alexis Joseph, 43A, né le 28/03/1799 (8 Germinal an 7) à Ferrière la Grande, fils de QUENEE Philippe et de LECLERCQ Marie Thérèse

MARTINET Marie Joseph, 21A, née le 20/02/1821 à Nouzon (08), fille de MARTINET Jean Nicolas et de GRANDRY Elisabeth

M58 - 11/08/1851

RABEAU François, 49A, né le 27/01/1802 (7 Pluviôse an 10) à Thuré (86), fils de RABEAU Henri et de GIRAUD Marie

LANAUX Françoise Marianne, 45A, née le 17/01/1806 à Maubeuge, fille de LANAUX François et de BARBERELLE Marie

M59 - 11/03/1844

RAIRE Thireis, 23A, né le 17/03/1821 à Ferrière la Grande, fils de RAIRE Charles Louis et de HAINE Marie Joseph Augustine

SAINT Marie, 23A, née le 09/08/1821 à Naintré, fille de SAINT Jacques et de MARTIN Jeanne

M60 - 03/12/1833

RAYE Philippe, 24A, né le 18/04/1809 à Louvroil, fils de RAYE Charles et de HAINE Marie Joseph

MIGNON Louise, 17A, née le 14/06/1816 à Châtellerauld, fille de MIGNON Louis et de GUILLON Jeanne

M61 - 26/07/1851

REMARD Florentin, 24A, né le 06/01/1827 à Châtellerauld, fils de REMARD François et de FLATRON Jeanne

REQUILE Clémence Lucie, 21A, née le 27/02/1830 à Maubeuge, fille de REQUILE Pierre et de PESANT Prudente

M62 - 02/07/1842

REQUILE Joseph, 34A, né le 15/08/1808 à Maubeuge, fils de REQUILE Pierre et de GILLIARD Thérèse

DOMBRET Thérèse, 23A, née le 11/12/1819 à Villers Sire Nicole, fille de DOMBRET Henri François Renelde et de HANCART Marie Philippe

M63 - 06/08/1856

REQUILE Lazare, 24A, né le 18/05/1832 à Maubeuge, fils de REQUILE Pierre et de PESANT Prudente

LAPOINTE Clara Testine, 19A, née le 27/04/1837 à Thionville, fille de LAPOINTE Charles Dominique et de CHÂTEAU Anne

M64 - 14/06/1851

REQUILE Salomon, 23A, né le 24/03/1828 à Maubeuge, fils de REQUILE Ciprien et de PESANT Sophie

DEROT Françoise, 22A, née le 03/05/1829 à Mutzig (67), fille de DEROT Mathieu et de TART Françoise

M65 - 14/02/1852

RIBOT Augustin Alexis, 30A, né le 01/01/1822 à Feignies, fils de RIBOT Augustin Charles My et de GRAY Marie Antoine

COFFIN Thérèse, 23A, née le 04/08/1829 à Gesswiler (67), fille de COFFIN Joseph et de HUNTZIN Thérèse

M66 - 09/03/1835

RICHE Augustin, 20A, né le 09/04/1815 à Ferrière la Grande, fils de RICHE Dominique et de CORDONNIER Marie Philippe

POULIN Jeanne, 19A, née le 08/11/1816 à Châtellerauld, fille de POULIN Jacques et de DUC Françoise

M67 - 09/07/1832

ROUSSEAU André, 37A, né le 26/04/1795 (7 Floréal an 3) à Maubeuge, fils de ROUSSEAU Etienne Benoît et de MAITREPIERRE Agnès

CHARLET Anne Joseph, 31A, née le 29/01/1801 (9 Pluviôse an 9) à Louvroil, fille de CHARLET René et de BEAUFORT Anne

M68 - 23/06/1852

SAMIN Valentin Joseph, 30A, né le 29/11/1822 à Maubeuge, fils de SAMIN Félix Auguste et de WALLE-RANT Françoise

LEROY Augustine, 21A, née le 11/04/1831 à Maubeuge, fille de LEROY Louis et de COQUELET Charlotte

M69 - 07/04/1845

SCHAUDEL Charles Ferdinand, 22A, né le 14/09/1823 à Weyersheim (67), fils de SCHAUDEL Georges et de KUNTZMANN Marie Anne

DOMBRET Louise Victorine, 18A, née le 05/11/1827 à Ferrière la Grande, fille de DOMBRET Jean Baptiste et de RAOUT Amélie

M70 - 13/11/1858

SERREAU François, 20A, né le 22/08/1838 à Availles (86), fils de SERREAU Pierre et de ROUX Marie Rose
LANNEAU Célestine, 21A, née le 07/01/1837 à Maubeuge, fille de LANNEAU Florimond et de PECQUE-
 RIAUX Catherine

M71 - 29/10/1834

VOLOIR Alexandre, 23A, né le 12/09/1811 à La Longueville, fils de VOLOIR Alexandre et de MIGEON Pé-
 lagie Victoire
GENINET Louise, 32A, née le 04/12/1802 (13 Frimaire an 11) à Châtelleraut, fille de GENINET Louis et
 de BARDIN Marie

M72 - 02/02/1839

VOLOIR Alexandre, 28A, né le 12/09/1811 à La Longueville, fils de VOLOIR Alexandre et de LIGEON Pé-
 lagie Victoire
DOGUIN Marie Elisa, 19A, née le 04/08/1820 à Lumes (08), fille de DOGUIN Jean-Baptiste et de FORGET
 Madeleine

M73 - 10/11/1857

WARLOT Nicolas Lambert, 33A, né le 27/11/1824 à Liège, fils de WARLOT Etienne Nicolas et de FON-
 TAINÉ Antoinette
GIVET Antoinette, 32A, née le 27/10/1825 à Maubeuge, fille de GIVET Alexis Désiré et de ROUSSEAU
 Aldegonde Jeanne

M74 - 23/06/1849

WATTIAUX Henri Joseph, 28A, né le 25/06/1821 à Ferrière la Grande, fils de WATTIAUX Albert Félix
 Parfait et de TILMANT Albertine
PARISSE Marcelline Pauline, 25A, née le 06/06/1824 à Maubeuge, fille de PARISSE Hippolyte et de MO-
 REAU Victoire



Index des lieux suivis des numéros d'ordre

Aubais : 17

Availles (86) : 5, 70

Baugé (49) : 34

Beaufort : 18

Boussois : 44

Chairière (Be) : 39

Champignol Mondigny (08) : 30

Charleville (08) : 28

Civeaux (86) : 11

Damouzy (08) : 38

Deville (08) : 32

Espalion (12) : 20

Feignies : 10, 11, 49, 65

Ferrière la Grande : 2, 3, 7, 10, 15, 16, 23, 26,
 31, 38, 41, 43, 46, 47, 48, 50, 51, 52,
 56, 57, 59, 66, 69, 74

Gesswiler (67) : 65

Gognies Chaussée : 14

Hattingen : 44

Hayvelles (08) : 56

La Frachille (08) : 29

La Francheville (08) : 24

La Longueville : 71, 72

Liège : 49, 73

Louvroil : 60, 67

Lumes (08) : 72

Mairieux : 29

Maubeuge : 4, 5, 6, 8, 9, 13, 17, 19, 20, 21, 22,
 23, 24, 25, 27, 28, 30, 32, 33, 34, 35,
 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 53, 54, 55,
 58, 61, 62, 63, 64, 67, 68, 70, 73, 74

Mohon (08) : 40

Mutzig (67) : 21, 64

Naintré : 59

Naintre (86) : 52

Niort (79) : 36

Nouzon (08) : 31, 57

Ottrot le Bas (67) : 33, 46

Paris : 27, 53

Rousies : 1, 12, 22

Saarne (Prusse) : 35

Saint Etienne (42) : 19

Serigny (86) : 48

Strasbourg : 55

Thionville : 63

Thuré (86) : 58

Vaux (86) : 47

Villers Sire Nicole : 62

Wandre (Be) : 50

Warcq (08) : 16

Weyersheim (67) : 69

TABLE ALPHABETIQUE DES EPOUSES AVEC LE NUMERO D'ORDRE

N°	fem	pfem	N°2	fem3	pfem4
23	ALGRAIN	Désirée Virginie	33	KOPP	Marie Joséphine
20	ALGRAIN	Joséphine	13	LAFONTAINE	Eugénie
4	AUDEMONT	Marie	55	LAFONTAINE	Rosalie
2	BACHELLIER	Euphrosine	58	LANAUX	Françoise Marianne
49	BECK	Marie Antoinette	70	LANNEAU	Célestine
46	BISCH	Françoise	63	LAPOINTE	Clara Testine
37	BLANCHARD	Adèle	16	LEFEVRE	Marie Anne Mélanie
12	BRUNET	Louise	68	LEROY	Augustine
38	BRUYERE	Adeline Joseph Reneld	43	LHOIST	Adèle
51	BRUYERE	Josphine	35	LHOIST	Marie Joséphine
52	BRUYERE	Virginie Renelde	5	LHUIILLIER	Louise
26	CAMBRAI	Louise Hyacinthe	34	LOISEAU	Hélène Aldegonde
67	CHARLET	Anne Joseph	30	MALHERBE	Marie Joséphe Eléonore
65	COFFIN	Thérèse	8	MARECAUX	Lucie Désirée
24	DELAHAUT	Jeanne Elisabeth	39	MARTEAU	Virginie
29	DELAHAUT	Marie Louise Félicité	57	MARTINET	Marie Joseph
19	DELMOTTE	Marie Thérèse	32	MARY	Marie Antoinette
64	DEROT	Françoise	60	MIGNON	Louise
21	DEROT	Marie Thérèse	42	PACHET	Louise
72	DOGUIN	Marie Elisa	36	PAILLET	Louise Lucie
50	DOMBRESSE	Laure Constance	74	PARISSE	Marcelline Pauline
69	DOMBRET	Louise Victorine	53	PECQUERIAU	Marie Joseph
22	DOMBRET	Marie Elise	3	PICAULT	Virginie
31	DOMBRET	Marie Joséphine	54	POULAIN	Julie
62	DOMBRET	Thérèse	66	POULIN	Jeanne
41	EUVRARD	Emilia Joséphine	25	RAIMOND	Gertrude
11	GARANT DIT TILLÉ	Marie	44	RAOUT	Aldegonde
15	GAULTIER	Héloïse	7	RAOUT	Célésie Apoline
71	GENINET	Louise	47	REGNIER	Marie
17	GERIN	Marie Philippe Eugénie Zélie	61	REQUILE	Clémence Lucie
73	GIVET	Antoinette	14	RIBOT	Marie Philippe Désirée
9	GIVET	Emelie	10	RICHE	Marie Thérèse
6	GIVET	Virginie Aldegonde	1	ROBERT	Adèle
45	GUILLON	Catherine	56	ROULIE	Joséphine
40	HALGRAIN	Pauline	59	SAINT	Marie
48	JACQUOIS	Marie	27	VERAUX	Adélaïde
18	JAHAN	Rosalie	28	VERREAUX	Joséphine Aglaë

JOURNAL DE GUERRE: JULES BERNIER

cavalier au 16^e Régiment de dragons, 3e escadron

BERNIER Jules Désiré. né le 26 mai 1890 à Feignies, fils d'Eloi Désiré et de Lupant Céline, époux de Denise Eugénie Félicie Ghislaine L'Airain. Décédé le 15 août 1973 à Maubeuge

Numéro de matricule au recrutement: 1413

Signalement: cheveux châtain-foncé, yeux marron clair, front fuyant, d'hauteur et de largeur moyenne, nez moyen, visage rond, taille 1,67 m. Degré d'instruction: 3.

Inscrit sous le numéro 50 du canton de Bavai; incorporé au 16^e Régiment de Dragons le 2 octobre 1911, arrivé au corps et cavalier le même jour. Cavalier de 1^e classe le 17 septembre 1912. Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale le 1 août 1914. Arrivé au 16^e régiment de dragons le même jour. Disparu le 13 août 1914 à Custinne (Belgique). Porté disparu à tort. Interné au camp de Altesgrabow.

Rapatrié le 14 janvier 1919. Arrivé au DTI 1^e région le 16 janvier 1919.

Rejoint le 7^e Hussard le 16 mars 1919. Rattaché à la garde de prisonniers à Montreuil. Passé au 6^e régiment de chasseurs à cheval le 12 mai 1919. Classé affecté spécial compagnie du Nord, service de chemins de fer de campagne, ouvrier du 1 septembre 1921 au 5 juin 1922. Affecté au 61^e RAC, puis au CMA le 1 janvier 1928. Affecté spécial le 29/11/1935 comme ajusteur aux aciéries Sambre et Meuse à Jeumont.



Le journal de guerre:

Ayant reçu ma carte de rappel le samedi 1^{er} août à 7 heures pour rejoindre le 16^{ème} Régiment de Dragons à Reims, je quittais non sans regrets et tristesse mes parents et amis en pleurs par le train de 13 heures à Feignies. Je changeai à Sous-le-Bois, pays de ma future, après avoir reçu son adieu qui m'avait complètement bouleversé. Je pris avec plusieurs de mes camarades qui étaient comme moi le train suivant qui était bondé de réservistes se rendant dans la même direction de St Quentin, Tergnier. Au moment où le train part, des cris de « Vive l'Armée, vive la France », retentissent, ces mots qui font bouillir le sang dans les veines ! Dans toutes les gares où le train s'arrête ce sont les mêmes cris et la même agitation y règne. A 17 heures on arrive à Tergnier, où je change pour de train pour la direction de Reims où j'arrive à 20 h 30. Aussitôt, je me dirige vers le quartier du 16^{ème} (Quartier Louvois), mais j'apprends en traversant la ville que le régiment était parti la veille.

En arrivant en face du quartier, je reconnais tout de suite, les bâtiments où j'avais passé mes 2 années de service armés, mais quelques choses comme un silence régnait on ne voyait que quelques civils au milieu de la cour, je reconnu tout de suite tous mes bons camarades que j'avais quitté là le 7 novembre 1913 et que je retrouvai à cet endroit même.

Après les poignées de main et quelques visites à la cantine, nous trouvions tant bien que mal un matelas et une couverture pour passer la nuit. Le lendemain matin, réveil à 5 heures. Jus de l'ordinaire, on se croirait encore de l'actif puis chacun va de son côté vers le magasin pour toucher les effets de guerre et de campement. Nous étions tous content car nous

croyions que nous partirions tous ensemble, rejoindre notre régiment, mais à mon grand étonnement, je reçu l'ordre vers 9 heures que je partais en remplacement d'un chef absent à 16 h avec le 1^{er} échelon (le 1^{er} échelon n'était composé que de gradés). Le temps ne me sembla pas long: aller reconnaître son cheval et faire quelques préparatifs pour le départ et le moment du rassemblement avait lieu.

On monte à cheval et après quelques adieux aux camarades l'on se dirige vers la porte de sortie, acclamés par une foule énorme venue de tous les environs pour nous faire ses adieux. C'était très impressionnant, car la foule, ce n'était que des pleurs et des cris de « Vive la France, vive l'armée ».

Nous quittons avec un peu de regret cette belle ville (où nous avons passé 2 années et que nous connaissions presque comme une ville natale), pour nous diriger sur Vitry les Reims, Rethel, Poix-Perron où notre régiment était cantonné. Peu après avoir quitté la ville, je vis dans notre échelon, le Lieutenant DU-SEIGNEUR, un des meilleurs officiers du 16^{ème} Régiment, qui me reconnut presque en même temps; on échange quelques paroles presque amicales et il me demande aussitôt de lui servir d'ordonnance. (En campagne les Officiers ont 2 ordonnances), ce que j'acceptais avec empressement, comme beaucoup le savent, l'ordonnance, ayant assez de travail avec l'officier, est dispensé d'un assez grand nombre de corvées qui n'étaient pas très régalandes en campagne surtout.

Nous arrivons à Cagnon à 22 heures ou nous passons la nuit déjà exténué de fatigue car l'entraînement du cheval nous manque. Repartant le lundi à 3 heures,

Caserne Louvois—Reims



nous traversons Rethel à 6 heures au milieu des cris d'enthousiasme des habitants et nous arrivons enfin à Poix Perron vers 11 heures. Après être présenté au capitaine on nous affecta chacun dans nos pelotons; nous fîmes panser nos chevaux et nous purent prendre un petit repos bien gagné. Là, nous stationnons jusqu'au 4 août (jour de la déclaration de la guerre). Nous remettons en ordre les armes, effets et harnachements, puis on s'entraîne un peu avec les chevaux car ils en ont besoin aussi, vu que les plus jeunes comme les autres ont dû venir.

Le soir du 4 on est fixé, la guerre est déclarée !

5 août : Partis de bonne heure nous traversons Mézières – Sedan pour aller cantonner à Pours St Rémy distant de quelques kilomètres de la frontière belge, on nous sommes très bien reçus par les habitants qui ont une très grande peur des Allemands, vu les conséquences de la guerre de 1870-1871.

6 août : Nous repartons de très bonne heure, pour franchir la frontière. Nous traversons de grands bois et à défaut de couvert, nous longeons les bords de la route un à un pour diminuer la visibilité au cas où des aviateurs nous survoleraient. Nous gardons aussi, ce qui nous est recommandé, le silence complet. C'est aujourd'hui pour la première fois que nous devons reconnaître la sympathie généreuse des Belges. Chemin faisant, nous recevons partout de nombreuses friandises, tartines, morceaux de pain, œufs, gâteaux même et beaucoup de bière, lard et sirop. Toutes les femmes et enfants, nous suivaient à notre passage pour en faire la distribution. Un fait à signaler, c'est à la frontière belge, un enfant près de sa mère, crie Vive la France et nous présente un drapeau Français, à cette vue nous sommes toujours particulièrement émus. En retour, on reçoit l'ordre de porter la lance, et l'enfant et la mère reçoivent l'honneur que l'on rend au drapeau. C'est ce même sentiment qui nous étreignait au milieu de la foule Rémoise. Le soir nous couchons à Bertrix, joli petit village où tout le monde se presse vers nous soit pour nous donner de l'eau pour les chevaux, du pain pour nous, du tabac, chocolat etc....

7 août : réveil à 4 heures. Aujourd'hui nous commençons sérieusement notre service en campagne. La matinée se passe sans rien d'extraordinaire et la reconnaissance n'a rien découvert. Nous avançons toujours et cette fois avec l'espoir si je puis aussi qualifier ce sentiment, de les voir le jour même car on entendait parfaitement les détonations des canons ennemis qui bombardaient Liège. On se dirigeait en effet sur cette ville. Nous traversons, par des routes bien fatigantes pour nos montures, de nombreux villages sillonnées par ces côtes et descentes affreuses qui étaient plus à appréhender pour les groupes d'Artillerie, et les convois si lourds qui nous accompagnaient. Je me souviens d'un magnifique paysage qui m'a frappé particulièrement en cette journée ; nous avons été durant la journée dans des forêts aussi superbes que vastes dont les chemins quoique plus ou moins carrossables pour nos autos et voitures semblaient être et représentaient même de belles allées bien droites au milieu des pins d'une belle hauteur.

12 – 13 août : Depuis 2 jours on avait repos, attendant l'infanterie qui devait nous rejoindre. On fit nombreuses et différentes revues plus ou moins sévères. Les escadrons allaient tour à tour et notamment même faire des reconnaissances, ils n'avaient encore absolument rien découvert le 13 au soir. Le lendemain c'était notre escadron, le 3^{ème}, qui prenait cette mission. De plus cet incident de Rochefort avait mis sans doute une certaine crainte chez beaucoup de cavaliers c'est pourquoi le lendemain on partit presque avec la certitude d'avoir pendant la journée une nouvelle attaque à soutenir. On ne se trompait pas, celle du 14 fut notre dernière et j'oserais dire la seule de campagne qu'ait mérité d'être qualifié ainsi.

C'est le 14 août 1914.

Réveil à 4 heures. Nous sommes donc envoyé de bonne heure pour 2 jours, mais mal nous en vint ; partit à 6 heures environ de Beauraing, à 10 heures nous étions assaillis dans les mauvaises circonstances qui suivent :

L'escadron venait de passer au-dessus de Custinne,

sur une grande et belle route bordée d'arbres détachés; plusieurs de mes camarades et moi venions



d'aller reconnaître ce village (Ribéra, Kleg, Maucort, Goureaud, Turck et moi), puis ensuite nous étions dirigés sur l'aile droite pour visiter certains bois, grands et épais. Pendant ce temps, le capitaine Vergne et son escadron, précédé d'un groupe d'éclaireurs sous la direction du Lieutenant Duseigneur, s'avancait sur Conneux; nous le rejoignons au moment où il entrait dans un bois que l'on traversait sans aucune crainte, vu que nos éclaireurs, cependant vigilants, ne nous avaient rien signalé. A l'ordre du Capitaine, nous nous mettons en queue, pour laisser reprendre haleine aux chevaux, ce qui nous a valu de voir le massacre effroyable que l'on peut qualifier de boucherie, car ce ne fut pas une bataille. Surpris, nous n'avons rien pu faire que de fuir en traversant leur position redoutable, car elle l'était et d'autant plus qu'on ne pouvait se douter de leur présence; pour mieux nous posséder, ils avaient donc sans bruit laissé passer notre avant-garde. La Belgique a partout de ces forêts si favorables aux embuscades d'infanterie, et c'est à une de celle-là que nous avions à faire et ce n'est qu'au moment où le capitaine passait qu'ils commencèrent leur feu nourri et à sortir de leur cachette.

Pris ainsi à l'improviste notre Capitaine a dû prendre la charge immédiatement; l'a-t-il commandé? Toujours est-il que tous l'ont suivi pendant que les fusils se faisant face à 4 mètres de distance et croisaient leurs projectiles sur la masse compacte qui défilait entre eux. Leur tir fut sans doute trop bas était-ce dû à l'affolement; toujours est-il que les balles ricochaient sur la route de pierres bleues; ces ricochets ont attrapés les chevaux de tête qui furent vite un obstacle fatal pour les suivants. Abattus, certains cavaliers devaient s'enfuir à pied tandis que d'autres étaient pris sous leur montures, et avaient peine à s'en tirer, non sans contusions plus ou moins graves. Pendant que ces malheureux tombaient nous arrivions à notre tour et nos chevaux furent atteints, nous précipitèrent violemment à terre au milieu de la pluie torrentielle des balles. (Pour ma part, j'étais

tombé avec le pied gauche en dessous de mon cheval; parvenu à me dégager, j'allais essayer de me lever, quand un autre cavalier en tombant derrière moi, me donnât un violent coup de tête dans les reins, qui me fit retomber les deux pieds en dessous de son cheval. Parvenant à me dégager une seconde fois et reprenant mon sang froid, d'un bond je sautai l'obstacle et me dirigeai vers un terrain plat de 50 à 60 mètres carré qui avait en face de nous, car il n'y avait que cette direction qui était libre). Cette fusillade vraiment effroyable continua pendant au moins un quart d'heure et tous, sauf quatre ou cinq qui ont restés pour morts s'éloignèrent péniblement, ou plutôt se trainèrent avec effort, mais tous parvenaient à s'enfuir dans différentes directions. Nous avons suivi la route qu'avait dû suivre nous semblait-il les cavaliers non atteints, comptant ainsi les retrouver plus loin. Pendant cette fuite plutôt lente et agitée, je ne peux passer sous silence trois choses qui m'ont frappée particulièrement :

1° - Mon Maréchal des Logis (Taborelli) était tombé sur le côté droit faisant face et distant seulement d'une trentaine de mètres de l'ennemi qui nous tirait dessus. Ce blessé se plaignait d'un bras gauche traversé, il refusait de croire la possibilité de s'enfuir encore ;

2° - Plus loin un brigadier se laissait tomber à la renverse en portant les mains derrière la tête poussant un cri déchirant alors que j'essayais de l'entraîner.

3° - Enfin, à deux ou trois cents mètres environ d'un croisement de route, c'est un brigadier réserviste qui agite son mouchoir en guise d'adieu et se laisse aussitôt choir sur un tas de pierre où probablement il a rendu sans tarder le dernier soupir.

Parvenant non sans difficultés à nous rassembler à un petit détour d'une route, nous armions nos armes (sauf pour les plus gravement blessés), mais maintenant bien résolus à nous défendre jusqu'à la mort, à quiconque aurait voulu s'approcher pour nous faire prisonnier. Nous avançons ainsi, formant une énorme cible à l'ennemi qui continuait toujours à tirer mais sans nous poursuivre à notre grand étonnement. Ce n'en était pas mieux. Nous avançons encore 500 mètres jusque sur une petite crête, nous allions nous arrêter pour faire reprendre haleine étant tous à bout de force, mais une seconde fois, il fallait fuir au plus vite. Je voyais non loin de moi, des Allemands, s'avancer sur nous, les balles sifflaient à nouveau sur nous, venait de l'avant, à droite des cavaliers assez nombreux se dirigeaient sur nous, nous étions pris entre 2 feux et ne savions que faire, quand un bois à une quarantaine de mètres au-dessus de la route nous invitait de suite à y pénétrer pour y chercher les places les plus touffues et y faire les morts; il était plus que temps, car l'on entendait et sitôt l'on voyait

des cavaliers guetter notre sortie. Là nous sommes restés assez longtemps désorientés, mais au bout d'un moment le moral un peu remonté sans doute on essaye et l'on rampe non sans difficultés, mais sans mot dire. On aborde la lisière et l'on croit que les cavaliers se sont un peu éloignés ou du moins ne sont plus là.

On se hasarde, on s'avance toujours en rampant au milieu des ronces et des épines et après un temps qui nous parut des siècles, nous apercevons un château non loin de nous, sur une petite crête. Nous voulons nous rendre à cet endroit, mais impossible de s'en rapprocher. C'est le château de Poeux. De puissants bruits d'équipages et de commandements manifestent l'arrivée et le passage de nombreuses troupes ennemies. Elles sont surement fortes car peut être pendant 3 heures, elles défilent se composant de toutes armes.

Une patrouille se rend au château pour y perquisitionner, nous l'avons su après. Ce convoi passé, n'entendant plus rien et voyant deux civils éloignés, nous les interpellons au sifflet, et nous nous faisons même voir. Bientôt nous comprenant et nous reconnaissant pour des français, ils viennent, non sans regarder furtivement autour d'eux pour n'être pas vus pour pénétrer dans les bois, chose qu'il était bon d'éviter afin de n'éveiller aucun soupçon sur notre présence au milieu des rangs ennemis. Ils nous assurent le départ des troupes de cet endroit, puis sur notre demande nous guident vers une fontaine car nous avons tous terriblement soif, vu la chaleur et l'émotion qui nous étreignent. Ces civils après nous avoir conseillés de nous remettre sous-bois nous apportant bientôt à chacun 2 doigts de pain et 2 tomates (assez pour se rafraîchir). Ils nous informent qu'un poste croix rouge se trouve à environ 4 kilomètres, mais dont l'accès nous est d'autant plus difficile que le village qui nous en sépare est occupé par l'ennemi.

Nous nous y dirigeons quand même apercevons sur la crête que nous devons traverser, une vedette qui nous décide à prendre une direction qui nous permettrait de passer inaperçus.

Nous attendons pour mettre ce dernier projet à exécution, que la nuit vienne, car nous risquons gros. Ce n'est pas sans crainte que l'on s'avance sans connaître le pays et entendant toujours dans l'obscurité, les pas et hennissements fréquents des chevaux allemands. Nous nous sommes reposés dans un champ d'avoine vers le matin, à cinquante pas au plus des vedettes ; au moment où la plus proche s'éloignait, nous en profitons pour nous rendre, ou plutôt nous trainer, dans un enclos de haies qui aboutissait au village de Ronveaux.

Là, les habitants nous guident sur une autre croix rouge lointaine et nous y accompagnent à plusieurs

un bon bout de chemin; l'accès est facilité par des bois consécutifs. Après un temps de marche pénible dont je ne saurais me rappeler la durée, nous arrivons à cette croix rouge dominant un petit mamelon. C'est le château de Chevetogne, habité par Madame le Comtesse de VAN DEN STEEN, Présidente de la croix rouge Belge.

Nous avons été vus par des vedettes qui, nous ayant regardées de leurs jumelles et encore vus armés, ont sans doute évités de venir nous attaquer. Ils ont eu, à mon avis bien raison, car nous ne nous aurions pas rendus aussi facilement et à bon marché. A l'arrivée au parc de ce château, nous voyons un garde qui tout de suite, malgré sa grande surprise de nous voir arriver là, où les allemands occupent partout le pays, nous accueille avec ce sentiment tout spécial qu'avaient les belges pour nous. Il nous conduit au château.

Là ce fut vraiment touchant, Madame la Comtesse, le docteur, quatre infirmières et une sœur de charité, tous s'empressent de nous laver, déshabiller et panser nos blessures avec beaucoup de sensibilité. Après nous avoir mis du linge propre, on nous couche sur des literies jetées dans un salon, préparées à cet effet. Je me rappelle pour ma part avec quel soulagement je me suis si bien reposé en dormant de ce sommeil si précieux en pareille circonstance ; je n'avais que 39° de fièvre, étant déjà malade quelques jours avant de quitter Beauraing. J'étais parti avec l'escadron, malgré les recommandations de mon lieutenant. Moral comme physique étaient à bout. La nuit fut assez calme vu la fièvre, mais non sans sursauts produits par les douleurs que produisait le moindre mouvement. Marchant on oubliait la fatigue. Le lendemain dès le grand matin de nombreuses troupes passaient par ce château, y pénétraient même; c'était pour ceux qui nous entouraient la terreur même, si facile à comprendre. De ce matin, nous sommes tous d'un commun accord pour reconnaître que vraiment nous étions protégés d'une manière spéciale et surement, nous la croyons divine car elle était unique à nous sauver en pareils dangers successifs.

Nous sommes donc à Chevetogne et six semaines durant nous recevons les soins minutieux donnés avec autant d'amour, j'aime à le dire, que par les nôtres.

Pendant ce temps, nous n'avions pour emploi du temps que la peine de manger, boire et dormir. Nous faisons quand nous l'avons pu, chaque soir une assez longue promenade dans le parc, accompagnés de toutes les infirmières, du docteur et souvent de Madame La Comtesse.

De cette vie plutôt particulière en temps de guerre, il est compréhensible que la guérison fût aussi excel-

lente que rapide. On craignait chaque jour la visite d'un certain major qui viendrait à coup sûr nous voir et peut être même nous faire enlever, nous nous y attendions. Chaque jour semblait nous apporter la fin de ce stage heureux, une certaine amitié familiale, s'était fondé entre les habitants du château et nous, tous je crois d'égale sincérité et de mêmes sentiments. Nous étions, je ne saurais le répéter, trop heureux. Chaque matin, au réveil (6 heures) un parmi nous avait-il un nouveau pressentiment que contre lui s'élevaient bientôt tous les autres plus rassurés qui ne pouvaient se faire d'une fin fatale.

Cependant cette vie devait finir et c'est le 25 septembre que vint s'ajouter à notre sort cette vilaine journée détaillée comme suit :

Comme d'habitude aujourd'hui vendredi, on se lève, fait sa toilette, déjeune de ce petit café au lait et ces bonnes tartines de beurre devenues un déjeuner habituel et presque indispensable ; c'était le dernier de la sorte. Le mercredi précédent un officier était venu réquisitionner des harnachements, il nous avait prévenu que l'on nous enlèverait sans délai. Ainsi avertis, nous nous refusions tous à le croire espérant voir les journées suivantes passer comme les précédentes et y échapper une fois de plus.

riot agricole trainé par 2 chevaux. Comme soldat, deux sous-officiers et huit hommes. Ils pénètrent vite dans la place que nous occupons, puis un soldat armé se met à la porte de celle-ci afin de prévenir toute évasion. Le major constate les blessures et examine la plus grave. Cela fait, il juge possible de nous enlever tous. Ce fut vite fait, le moment si désagréable pour nous et les habitants du château est arrivé, c'est la séparation tant redoutée !

Nous sommes aussitôt formés sur deux rangs dehors et l'officier prend nos livrets. Quatre ne pouvant marcher on les installe dans les chariots, puis les autres marchent derrière escortés par des soldats. Les infirmières, le Docteur et Madame La Comtesse changent de physique en nous regardant, leur peine se manifeste clairement de plus en plus, quand un commandement plus ou moins bourru se fit entendre, les voitures s'ébranlent et les regards des spectateurs et les nôtres se croient et se suivent jusqu'au tournant du parc. Nous ressentons alors vivement la reconnaissance que nous devons à ces personnes qui nous ont abrités et soignés avec tant de douceur et de cœur, les louangeons encore quand une autre pensée douteuse vint s'ajouter : c'est l'avenir le jour même, où nous emmène-t-on?. On nous dirige sur la gare de



On venait de célébrer la messe journalière, il était environ 8 heures et demi, on se trouvait tous sur le palier du château quand un bruit d'auto fut entendu au loin, mais distinctement. On rentrait immédiatement en courant fiévreusement quant au bruit croissant de l'auto vint s'ajouter des roulements plus lourds, puis des pas de chevaux. On regarde à la fenêtre, il n'y a plus de doute et il faut se rendre à l'évidence, « Les Voilà », ce sont eux.

C'est, nous semble-t-il, la fin de notre bonheur relatif et chanceux dont nous avons joui jusqu'alors. On distingue d'abord l'auto montée par cet officier, et un major accompagné naturellement de leur chauffeur. Vient ensuite un coupé qui n'est trainé que par un cheval attelé sur une flèche, puis enfin un gros cha-

Haversin puis Namur paraît-il. Après avoir fait 7 kilomètres notre convoi nous déposait à la station. Deux heures se passent dans la gare où l'on nous offre à manger avec bonne figure. Puis l'on prend le train à midi, on arrête aux stations qui suivent : Leignon, Ciney, Brabant, Assesse, Natoye, Floreffe et le train nous dépose à Jambe-Etat, distant de 2 kilomètres de Namur que l'on doit gagner à pied (le train ne pouvant passer la Meuse, les ponts ayant été détruits par les Belges).

Les Allemands qui nous accompagnaient réquisitionnent des civils pour porter nos petits paquets. Pendant notre trajet on doit arrêter beaucoup de fois car les blessures des camarades les font souffrir. On nous conduit à l'hôtel de ville au gouvernement Allemand

et après deux heures d'attente dans la cour on nous emmène à la maison d'arrêt, à notre grand étonnement. On nous loge dans deux cellules (105 et 106) plus ou moins confortables.

Je n'en fais pas la description écrite, vraiment inutile car je la verrai toute ma vie (Vu que c'est la première fois que ma vie que j'entre dans une prison). Cependant, on en prenait l'habitude assez facilement, nous y étions visités par des belges en particulier par un docteur qui améliorait surtout notre sort ; j'oubliais de dire qu'à notre passage en ville, les habitants de Namur, nous comblaient de chocolat, raisons, gâteaux et sucres C'était vraiment touchant, les sentinelles laissaient tout faire. Je dirai aussi que notre attitude au milieu de la foule et des armées centrales ennemies restait fière et digne de notre nationalité. Nous n'avions en effet aucun déshonneur.

Notre nourriture dans ces geôles fut modeste, mais suffisantes, comme fourchette cuiller et couteau on se servait de ses dix doigts. Chacun avait une pailasse maigre, et une couverture légère, on n'avait pas trop froid étant 45 dans chaque cellule. Nous sommes restés là jusqu'au 1^{er} octobre nous désenuyant comme nous le pouvions. C'est là, que je prends mes premières notes.

Le 1^{er} octobre nous amenait, lui, une autre surprise. Vers deux heures, on nous fit sortir de la cellule et l'on nous apprit tranquillement que nous partions pour l'Allemagne. Ils nous dirigent vers la gare, et après deux heures d'attente dans un wagon à bestiaux, le train s'ébranle, doucement et conserva cette allure pendant la journée, la nuit et le lendemain jusqu'à ce qu'il soit en complète sûreté. Nous passons dans le Luxembourg, aux stations suivantes.

Départ de Namur : 4 heures du soir, Marche les Dames, Namèche, Salignaux, Château de Seilles, Andennes, Huy à 6 heures, Ampoin, Liège, Longooz à 9 heures. Départ à dix heures ravitaillement du convoi (Nos sentinelles), Crooz, Herbestal, station frontière et nous gagnons l'Allemagne en traversant le Rhin sur un magnifique pont suspendu. Notre attention est attirée et retenue là car ce pont qui faisait la séparation ancienne et le redeviendra peut être bientôt, c'est d'ailleurs notre espoir qui fait chez nous un petit réconfort. J'énumère alors les stations en Allemagne : Station frontière, vers cinq heures du matin – Ache, Nothborg, Harff, Justaff, Grevenborg, Neuss, Dusseldorf, Bilk, Calcum, Grossembum, Guisburg, Obérausen, Vanne, Richielsausen, Süd, Sinsen, Munster, Ham. Samedi 3 octobre. Minten, 6 heures du matin, déjeuner (1 bout de pain, 1 saucisse, 1 gamelle de café), Leinhausen, Hanover, 9 heures et quart, descente des Belges. Lehrte, 11 heures et demie, Helmstedt, 3 heures et demie, Magdeburg, Sudemburb, 5 heures 45 du soir, Arrive à 11 heures 45 au

camp d'Altengrabow.

La pluie tombe, on nous fait suivre la voie un bon bout de temps, là embarque des troupes de cavaliers, les femmes accompagnaient les officiers jusqu'à la gare. On nous fait prendre une route ou plutôt un ancien sentier qui est remplis de trou et où l'eau est partout le sol, qui aboutit bientôt à des baraquements aussi longs que nombreux. Nous sommes arrivés. Environ au milieu de ces baraquements, sous la pluie et la boue nous attendons longtemps impatients pour savoir où on allait nous abriter. On nous emmène assez loin encore, pour nous introduire dans de mauvaises baraques servant en temps ordinaire d'écurie pour les chevaux et où les planches males jointes et vieilles, laissent passer l'air intense. Une simple pailasse faite



de copeaux de bois et une couverture (grande comme un mouchoir); pour chacun nous était préparé une literie reposant sur un sol for humide, sinon trempé. Le lendemain matin rien à se mettre sous la dent et pourtant chacun crie famine. On touche chacun une gamelle en fer blanc, une cuillère et une serviette. C'est à ce moment que j'aperçus mon cher camarade, Danguériaux, accompagné de Loiseau, qui me remis un peu de courage et d'espoir pour l'avenir.

A midi, une espèce de bouillon plus ou moins appétissant, mais dont on fait un frugal repas vu la nécessité et la circonstance. Puis un petit bout de pain pour la journée. Le soir même repas différent d'apparence mais d'un gout analogue.

Le lendemain et jour suivant commence la vie de camp. Les blessés ou reconnus pour tels, qui sont assez nombreux attendent les heures de repas en se promenant partout dans ce camp. Les uns pour retrouver des amis les autres pour avoir des nouvelles soit de leurs parents ou de la France, ou pour passer le temps qui est si dur à tuer en cette vie !

(carnet de guerre de Jules Bernier, reproduction interdite sans autorisation—O.W)

Récit d'un prêtre détenu cinq mois au camp d'Altengradow (court passage)

Début octobre 1914, quinze mille Français, et sept mille Russes, Anglais et Belges sont détenus.

Cent baraques abritent les prisonniers qui couchent sur de la paille, puis se voient attribuer une paillasse faite de copeaux de bois. Chaque prisonnier a reçu une couverture.

Au début de la captivité, la nourriture est assez abondante, faite le matin d'un quart de café noir, à midi d'un rata (pois, riz, pommes de terre, parfois de la viande) et le soir d'une soupe. Et une ration de pain gris. Puis tout devient rare. La betterave apparaît, et le liquide s'est éclairci.

A une réclamation sur cette insuffisance de nourriture il fut répondu : "si la France veut ses soldats bien nourris, elle n'a qu'à envoyer de la farine!".

Altengradow: un prisonnier célèbre

Maurice CHEVALIER, soldat au 35e Régiment d'Infanterie, est fait prisonnier en Alsace au début de la guerre. Il sera libéré après 26 mois de captivité sur l'intervention de Mistinguett.

La comtesse et le château de Chevetogne

Tiré de « La vie à l'ambulance de Chevetogne, d'après " Mon journal d'infirmière", comtesse van den Steen de Jehay, Office de Publicité, Bruxelles, 1937 »

Le 13 août, arrive un premier blessé; il s'agit d'un dragon français dans son bel uniforme. Une balle en séton lui a traversé l'épaule. Le 14 août, les Allemands visitent l'ambulance et ramènent l'après-midi deux dragons français: Parmentier et Rolland, puis le uhlán Lemberg et le capitaine français Paul Vergne.

La mort héroïque du dragon Roland au château de Chevetogne

Roland est très gravement blessé, une balle doumdoum a traversé l'abdomen et la péritonite s'est déclarée. Au ventre la blessure est petite, dans le dos la plaie est énorme à la sortie de la balle. Roland a vingt ans. La comtesse est émue : Et que ses yeux brillent en parlant de la maman qui l'attend à Panam! Je lui dis que la fête de la vierge a lieu demain. Je lui demande s'il a confiance en elle. Il sourit. "Ah ma bonne dame, je crois bien que j'ai confiance!" Brusquement l'hémorragie, que rien ne peut entraver, jaillit par la plaie du dos. Roland

se retourne, recueille et élève dans sa main le sang qui s'écoule entre ses doigts et dit d'une voix forte : "Que Dieu prenne tout mon sang, mais que la France soit victorieuse!" Puis ses cris rauques décroissent et à l'aube de l'assomption, Rolland est mort.

Les dragons du capitaine Vergne: massacrés sans avoir tiré un seul coup de fusil

Quand au capitaine français, on lui recoud trois blessures à la tête et le docteur lui retire une balle du pied. On le transporte ensuite dans une chambre du premier étage et là il se met à pleurer en disant "Ah! mes hommes, mes pauvres hommes. C'est moi qui les ai fait tuer!"

C'est près de la ferme de la Grigoulle, à Conjoux que l'escadron du capitaine Vergne, arrivant de Beauraing en reconnaissance, a été surpris par des fantassins allemands qui occupaient les bois de chaque côté de la route et qui ont laissé passer les premiers éclaireurs pour fusiller facilement le gros de la troupe. Les dragons n'ont pas tiré un coup de fusil. Ils ne voyaient pas leurs ennemis. Après la première fusillade, ils se sont retirés vers la ferme. C'est là que la capitaine, qui s'était jeté devant Rolland (1) blessé, qu'on voulait achever, a été fait prisonnier. Les allemands croyant que l'ambulance de Chevetogne était allemande, y ont fait porter les blessés.

(1) ROLLAND Maurice, né le 5 mai 1891 à Paris. Suite à cette escarmouche, il manqua au 3^e escadron 2 officiers (le capitaine Vergne et le lieutenant DONNEAUD, et 52 cavaliers sur 100). Autres tués: Les brigadiers POURSIN-LONGCHAMPS Maurice Edouard Charles, né le 06/10/1888 à Reims, et ROUX Georges, né le 09/05/1892 à Troyes, les cavaliers BRUYERE Elie Germain, né le 24/01/1893 à Gommegnies, CHOQUART Emile Eugène, né le 20/03/1892 à Ostel (02) Sannier Landry Arthur Nestor, né le 10/06/1891 à Aix en Ergny (62), ROUSSEL et LEBORGNE.

La générosité du capitaine français Vergne envers les soldats belges

Le 28 août, la comtesse et ses infirmières vont à la rencontre d'une colonne de prisonniers belges sur la route de Corbion. Le capitaine Vergne a décousu une ceinture qu'il portait serrée sous ses vêtements et qui contenaient des louis...Il en donne une poignée à la comtesse: " Pour mes frères belges", dit-il.



Jules Bernier au camp de prisonniers d'Altengradow

QUESTIONNAIRE DE LA GUERRE 1914-18 - MAUBEUGE.

I) SOURCES MANUSCRITES ET IMPRIMEES

1) il n'y a pas encore de commission historique constituée

2) En préparation (journal d'un Maubeugeois pendant le siège et l'occupation allemande). Notes prises presque au jour le jour par M. Georges DUBUT, demeurant 43 Avenue de Ferrière la Grande à Rousies lez Maubeuge, et allant du premier août 1914 au 20 novembre 1918.

3) les archives communales contiennent des fiches de population tant indigènes qu'évacués, les registres de contrôle des cartes d'identité années 1917 et 1918, les registres de contrôle des hommes de 17 à 47 ans, le registre de situations agricoles (récoltes et cheptel), multiples dossiers de déclaration faites à la mairie en vertu d'ordres des diverses kommandantur, bordereaux de paiements effectués entre les mains des cultivateurs pour les animaux à eux réquisitionnés, l'état des réquisitions d'effectuées 6 septembre 1914 au 31 juillet 1915, et valorisées par l'autorité allemande.

Une collection d'affiches et de tous les avis publiés par les allemands a été faite par le soin de M. Adriensence, directeur du journal La frontière, 14 rue de Mons à Maubeuge, qui doit en être resté en possession.

4) oui, M. Georges Dubut, surnommé, possède des affiches, cartes postales allemandes, et dans son journal le résumé de presque toutes les ordonnances françaises et allemandes parues à Maubeuge pendant l'occupation.

M. Eugène Monier, docteur en médecine, à Maubeuge, possède des cartes postales achetées à un photographe allemand installé à Maubeuge rue de France.

M. Georges Tournoux, docteur ès lettres, 130 rue d'Hautmont, interprète officiel de l'administration municipale pendant l'occupation, possède la documentation la plus intéressante de cette période.

5) M. Dubut dans ses récits quotidiens, répond à cette question.

6) non

II) MOBILISATION

7) le commandant d'armes de cette époque et le sous-intendant militaire sont seuls susceptibles de répondre à cette question.

8) l'autorité militaire de l'époque était seule documentée à cet effet.

9) oui, les hommes dont l'ordre d'appel était postérieure à l'investissement de la place (23 août 1914), et ceux dont le fascicule portait la mention "attendre un ordre individuel". En dehors de quelques centaines de militaires qui ne se sont pas rendus le 7 septembre 1914, un certain nombre de jeunes gens ont passé les lignes, il n'y eut pour ses exodes à Maubeuge que des affiliés d'autres communes (Hautmont par exemple).

10) 10 engagements volontaires ont été contractés du 1 au 23 août 1914.

11) aucun réfractaire n'a été signalé à Maubeuge.

12) les gardes-voies qui avaient pris possession de leur poste le jour de la mobilisation sont la plupart rentrés dans leurs foyers lors de la capitulation de la place le 7 septembre 1914.

13) le service de l'Intendance a opéré directement ses réquisitions et peut seul donner les indications demandées, la mairie de Maubeuge ne peut donner que le chiffre du bétail constituant le troupeau de sièges (1752 têtes de bétail d'abattage). La commission de réquisition des chevaux a fonctionné dans la Place du 3 au 7 août inclus pour les 28 communes du canton de Maubeuge.

14) lors de la mobilisation tout le matériel de couchage garnissant les casernes a été transféré dans les hôpitaux temporaires et ambulances du camp retranché, et lors de la reddition de la place, l'ennemi s'en est emparé.

15) grand enthousiasme parmi toute la population.

16) les réquisitions ont été opérées régulièrement et sans obstacle.

III) FAITS DE GUERRE

17-18) l'intendance installe des magasins de ravitaillement dans les usines de Senelle, du Tilleul à Sous le Bois, à la glacière d'Assevent, et à celle de Boussois, et les forts sont pourvus de vivres et de conserve en quantité suffisante pour toute la période de résistance supposée. La manutention militaire fabrique quotidiennement 31 000 rations pour la troupe. Des affiches successives du général Fournier, gouverneur de la Place réglèrent ces questions (notamment l'évacuation des bouches inutiles comprenant les dames d'officiers, les familles nombreuses et vieillards des

deux sexes (la gare de Sous le Bois a constaté les 8 et 9 août 1914, par quatre trains, 4500 départs). Les chemins de fer ont continué à fonctionner jusqu'au 23 août 1914.

19) oui (voir le livre du commandant Cassou pour le siège de Maubeuge et le Journal de Mr Dubut, plus haut cité).

20) outre le 145^e régiment d'infanterie et les batteries du 1^e régiment d'artillerie à pied, casernées à Maubeuge, le 345^e régiment d'infanterie de réserve fut cantonné à Sous le Bois, un bataillon du 31^e régiment d'infanterie coloniale à Douzies, le premier bataillon du 32^e colonial à Ferrière la Grande, le 1^e régiment d'infanterie territoriale cantonné à Rousies, Bousois et Recquignies, le 2^e régiment d'infanterie territoriale à Ferrière la Grande et Hautmont, le 3^e régiment d'infanterie territoriale venant de Cambrai et le 4^e régiment d'infanterie territoriale venant d'Avesnes, au faubourg de Mons, les Sars, La Sale-magne et Bersillies. Le 85^e régiment d'infanterie territoriale venue de Vannes, cantonné à Rousies. Le premier régiment territorial d'artillerie, cantonné un peu partout, notamment à la ferme d'Elbasse et route de Ferrière. Des batteries du troisième et 21^e régiment d'artillerie à pied, venus de Cherbourg furent cantonnés rue des Pétries, rue Saint-Antoine, route de Valenciennes. Le 41^e régiment d'artillerie de réserve (batteries mobiles) à Rousies et à Douzies. Sept compagnies du 3^e génie de réserve et du 11^e bataillon territorial de génie cantonnés au pont Allant et à Assevent. Deux escadrons de réserve du 6^e régiment de chasseurs à cheval cantonnés à Louvroil et à Sous le Bois, deux bataillons de douaniers cantonnés à Maubeuge.

Le 22 août 1914, un état-major anglais occupe la mairie de Maubeuge, mais à partir du 18 août, les troupes anglaises débarquent ici et se dirigent vers la Belgique.

De nombreux civils ont été engagés pour travailler autour des forts, soit pour abattre des arbres, soit pour établir des réseaux de fil de fer barbelé, faire des talus et des tranchées (voir les affiches du géné-

ral Fournier, gouverneur de l'époque).

21) un camp d'aviation existait à Maubeuge faubourg du Pont Allant avant la guerre, mais aéroplanes et aviateurs furent affectés à une autre destination à la mobilisation.

Une escadrille d'aéroplane anglais occupa le camp d'aviation du Pont Allant pendant le mois d'août 1914.

Un hangar de dirigeables existait également avant la guerre. Deux dirigeables l'occupèrent au début de la guerre (le Dupuy-de-Lôme) qui fut détruit près de Chalons au cours d'une sortie et le Fleurus qui eut le même sort.

En 1918, plusieurs attaques des avions alliés ont été faites sur Maubeuge. Il y eut des victimes. Les plus importantes ont eu lieu dans la nuit du 10 au 11 octobre 1918, deux orphelines de l'hospice de Saint-Nicolas, Germaine Tilquin (1), 14 ans et Germaine Desson (2), 10 ans, furent tuées, de même qu'une personne de nationalité belge Catherine(3) qui habita face à cet établissement.

Et le 30 octobre 1918, M^{me} Philibert Dufrane (4), sa petite fille (5), furent tuées rue de l'Esplanade. M. Fernand Dubois (6), rue de Coutelle, et l'enfant d'un marinier dans sa péniche voguant sur la Sambre (7).

22) il n'y a pas eu de combats sur le territoire de la commune, mais la liste des morts du camp retranché de Maubeuge a été publiée par le journal les « échos de Maubeuge » dans une édition spéciale (siège : imprimerie de la frontière, 14 rue de Mons à Maubeuge).

23) voir la liste ci-annexée où la plupart figurent.

24) il y eut ici un office de prisonniers organisé par MM. Adriensence et Tournoux; il fonctionna pendant toute la guerre.

Le tricot du prisonnier, fondée par Mlle Adrienne Walrand, fonctionna jusqu'à la fin de la guerre.

25) le 9 novembre 1918, quand Maubeuge fut délivrée par les anglais, dirigée par le général Matheson,

Lieutenant Ulysse LALANNE sur le Deperdussin N°16 « Général COEHORN au centre d'aviation de Maubeuge



les troupes anglaises tinrent garnison ici; alors le 27 décembre, les troupes françaises arrivèrent ici commandées par le général Serot-Almeras.

26) les troupes françaises en garnison à Maubeuge ont été faites prisonnières en 1914 le 7 septembre et emmenées en Allemagne en captivité.

27) outre l'hôpital militaire et l'hospice civil, des formations sanitaires sont installées à Sous le Bois (salle des fêtes, asile Sainte-Emilie, à Douzies (école des filles), à Louvroil (salle des fêtes), au faubourg de Mons (école des garçons et des filles), brasserie coopérative des faubourgs, à Ferrière la Grande, usine Delattre ; à Maubeuge (externat Notre-Dame de grâce, rue de la république, à l'école des garçons (place Sthrau), à l'usine Sculfort et Fockedey, à la glacerie et au château d'Assevent. Tous les services étaient sous la direction du médecin-chef Rouchaud de l'hôpital militaire de Maubeuge, et avaient chacun un médecin-chef assisté de docteurs et infirmiers.

28) un groupe de dames appartenant à la Croix-Rouge de Maubeuge, à la tête duquel se trouvait M^{lle} Adrienne Walrand, installa une ambulance au numéro 11 de la rue Saint-Jacques à Maubeuge et particulièrement destinée aux officiers blessés.

29) l'espionnage allemand été pratiqué par des ingénieurs amateurs dans les établissements industriels, ou par des préposés aux sondages échelonnés le long de la frontière. Pendant la guerre l'espionnage a continué à être effectué par des lâches à la solde de l'ennemi.

30) le contre-espionnage a été pratiqué ici notamment par M. Hombert, conducteur des ponts et chaussées (navigation).

31) les troupes allemandes occupèrent Maubeuge du 8 septembre 1914 au 9 novembre 1918.

32) en septembre 1914, les allemands en arrivant incendièrent Recquignies, Boussois (où 13 citoyens furent fusillés), Elesmes et Beaufort.

Dans le courant de l'occupation de nombreux actes de violence furent commis sur des particuliers, notamment par le commandant Schmidt, gouverneur de la ville, sur MM. Rival et Bénard et par d'autres brutes dans les noms étaient inconnus.

33) Néant

34) celles -ci ont été accomplies notamment par des femmes (M^{me} Beljan, cantinière du premier régiment d'artillerie, et M^{me} Vandamme, sujette belge, qui se sont rendues plusieurs fois à l'intérieur du territoire non occupé pour des missions de la plus haute importance

35) le 1^{er} novembre 1915, furent fusillés ici MM. Doucedame (8) et Dhalluin (9), accusés d'avoir fourni des

renseignements aux alliés. Et le 4 mai 1918, furent fusillés dans les fortifications MM. Marcel Gehin (22 ans) (10), Jules Nicolas (32 ans) (10), Eugène Debruxelles (42 ans), tous trois de Colletet, accusés d'avoir donné des renseignements aux alliés par pigeons voyageurs.

36) très digne et très correctes attitudes des habitants pendant l'occupation.

IV) MUNICIPALITE

37) par le conseil municipal alors en exercice. Maire, M. Jules Walrand. Les fonctionnaires, sauf quelques mobilisés, sont demeurés à leur poste.

38) par le conseil en exercice

39) par le conseil en exercice

40) tous les maires, adjoints, conseillers municipaux et fonctionnaires restés en fonction ont accompli leur devoir.

41) les bâtiments communaux ont été occupés par l'ennemi.

42) M. Paray, commissaire de police, il est à son poste, ainsi que la compagnie entière des sapeurs-pompiers. 60 gardes civils ont été nommés.

43) les services municipaux ont fonctionné normalement jusqu'au 7 septembre 1914, une division spéciale a été créée pour assurer le ravitaillement de la place de Maubeuge.

44) pendant l'occupation les services municipaux ont été décuplés, par suite du travail écrasant nécessité par les évacuations successives des habitants de la zone rouge, par la création des services d'alimentation, et pour l'exécution des ordres donnés par l'ennemi.

V) SERVICES PUBLICS

45) les cultes catholique et de l'église réformée ont été assurés par les desservants habituels.

46) pendant l'occupation les services des différents cultes ont été assurés par les personnes citées plus haut.

L'autorité allemande réquisitionna les églises catholiques du canton pour les services des cultes catholiques et protestants.

47) au cimetière de Maubeuge, ainsi qu'à celui de Sous le Bois, des places furent réservées pour les soldats des armées alliées et allemands.

Les autorités allemandes, de concert avec la municipalité de Maubeuge, créèrent sur le territoire d'Assevent un vaste cimetière où furent rassemblés les corps des soldats français et allemands tombés sur le champ de bataille des environs de Maubeuge. Ce cimetière fut inauguré le 20 octobre 1916 par la sœur

de l'empereur la princesse de Saxe-Meningen. Mr Walrand, maire, y prononça un discours.



Inauguration du cimetière militaire

48) les écoles fonctionnèrent normalement pendant la période française.

49) les écoles fonctionnèrent pendant l'occupation. Des examens, baccalauréat, brevet, et certificats furent passés à Maubeuge. Le personnel tant enseignant qu'étudiant fut restreint.

Plusieurs fois, les maîtres, par ordre de l'autorité occupante, durent conduire les enfants dans les champs pour des travaux agricoles.

Les classes furent fermées à plusieurs reprises pour défaut de chauffage.

Oui l'autorité allemande exerça son contrôle sur les études.

50) le collège affecté à un hôpital pendant la mobilisation, fut incendié pendant le bombardement en 1914.

L'école communale des garçons fut transformée par les allemands en lazaret spécial pour les femmes de mauvaise vie.

Les écoles du faubourg de Sous le Bois furent transformées en formation sanitaire pour les blessés, et celle du faubourg de Mons en salle d'hôpital pour l'hôtel-Dieu de Saint Quentin.

L'école communale des filles du centre fut transformée en prison allemande.

D'autres locaux de fortune durent être aménagés pour recevoir les enfants.

51) un tribunal français fonctionna ici dès novembre 1914. Il tint sa première séance le 23 novembre. On y jugea quelques affaires correctionnalisées, vol avec effraction, coups et blessures, etc...

Beaucoup de locaux furent transformés en prison : la poudrière de la porte de Mons, les bureaux de la chaufferie du génie, l'école des filles de la rue de la Croix, des casernes, et l'établissement du Crédit Lyonnais.

52) pendant la période française (ou plutôt jusqu'au 23 août 1914) le fonctionnement de ces divers service fut normal.

53) les services des chemins de fer, des postes et télégraphe furent assurés par un personnel entièrement allemand, jusqu'au 2 octobre 1916 époque à laquelle Maubeuge fut comprise dans la zone d'étape, ont pu voyager et correspondre dans tout le pays occupé, sauf dans les lignes de feu. Les lettres devaient être ouvertes.

54) ces services furent assurés dans la perfection en raison de l'emploi des chômeurs existant dans la commune. Quant à la mortalité infantile, elle devint nulle, le nombre des enfants naissant étant on ne peut plus restreint.

55) les allemands exercèrent dans l'intérêt de leurs troupes un contrôle sévère sur la police des mœurs.

56) les services d'assistance aux nécessiteux furent institués, de même qu'un service spécial de paiement d'allocations aux familles des mobilisés. Plus de 2000 familles (tant indigènes qu'originaires des régions évacuées) reçurent l'allocation militaire; quant au nombre des familles bénéficiant du secours temporaire il fut beaucoup plus élevé. Le montant des secours ainsi distribués se chiffre par des millions, mais ne peut être donné exactement en raison de ce que pendant la période de décembre 1914 à septembre 1916, les fonds provenaient du comité de secours du Hainaut, et du comité hispano-américain.

57) en dehors des secours aux familles nécessiteuses de provenance sus-indiquée, des secours furent distribués par l'association des fonctionnaires municipaux qui imputaient ceux-ci sur leur traitement et recevaient les dons des personnes généreuses de la localité qu'ils distribuaient suivant l'état de nécessité des familles des bénéficiaires.

58) l'assistance aux chômeurs fut instituée en février 1916 et se confondit par la suite avec l'assistance aux familles nécessiteuses..

59) les réfugiés provenant de la zone de combats furent traités avec les mêmes égards que la population indigène en ce qui concerne l'attribution des secours susmentionnés. Particulièrement à partir du recul évident des troupes allemandes, du 8 octobre 1918 au 9 novembre de la même année plus de 1000 personnes étaient ravitaillées chaque jour à leur passage à Maubeuge.

60) les réfugiés originaires de la commune furent dirigés sur Arras, et de là éparpillés un peu partout, notamment dans les départements de la Creuse, du Tarn, et de la Charente.

61) il y eut ici des œuvres d'assistance publique, entre autres celles intitulées "le vieux vêtement", qui

fonctionna pendant toute la durée de la guerre. Une association charitable des fonctionnaires fut instituée pendant toute la durée de la guerre. L'œuvre "le vieux vêtement" fonctionna depuis le 7 avril 1915 sous la présidence de M^{me} Jules Walrand, épouse du maire de la ville.

62) le bureau de bienfaisance a procédé à des distributions extraordinaires de pain, charbon, etc ...

63) le ravitaillement de la population locale pendant la période française s'est toujours effectué normalement et sans avoir à respecter le rationnement imposé par le gouverneur de la place.

64) il n'y a jamais eu de pénurie d'approvisionnement pendant la période française, au contraire, lorsque l'ennemi entra dans la place, des stocks importants tombèrent entre ses mains.

65) pendant l'occupation le ravitaillement de la population fut assurée par la C.R.B.

66) parmi les denrées distribuées au ravitaillement se trouvaient des produits immangeables, baptisés de noms masquant leur véritable origine. Ces produits étaient peu goûtés de la population qui pourtant était affamée.

Des produits naturels arrivèrent bien dans les magasins mais ils durent être réservés pour certains privilégiés, car la population n'en bénéficia jamais.

Les malversations relevées dans ce service qui furent découvertes se traduisirent par la condamnation de leurs auteurs, et le journal "les échos de Maubeuge" qui se publiait à l'époque en a relaté les diverses phases.

67) l'industrie qui avait fermé ses portes le premier août 1914, fut nulle, les moyens de transport manquant à cause de l'occupation allemande ; certaines usines furent occupées par l'ennemi, deux autres furent détruites et certaines furent transformées en magasin.

68) beaucoup de magasins furent fermés faute de marchandise ; tout trafic devient possible dès que le régime d'Étape interdit toute circulation.

69) les allemands instituèrent des chefs de culture qui surveillèrent les travaux agricoles, quelques champs furent encore cultivés mais la plupart restèrent en friches à cause du manque de chevaux et de main-d'œuvre.

70) les prix des denrées ont subi de telles fluctuations qu'il n'est pas possible de rétablir une échelle des prix; pour ne citer qu'un exemple, le café vert qui en 1915 (époque où il était importé de Belgique) valait un franc 80 le kilo, atteignait en octobre 1918 75 francs. Par suite des rigueurs du régime de l'étape, la raréfaction de tous les produits motivait la hausse

excessive de leur prix.

71) les naissances, mariages et décès furent réduits à des proportions minimales; comparativement aux chiffres de 1913 ; en 1918 seulement où l'épidémie de grippe espagnole fit son apparition avec l'arrivée des évacués des zones de combat, la mortalité s'accrut, et nombres de ces malheureux succombèrent à leur arrivée ou après quelques jours d'hospitalisation.

72) en avril 1915, le syndicat des cantons de Maubeuge, Bavay et Solre le Château fut constitué; il émit pour 32 millions de coupures qui furent distribuées à chacune des communes adhérentes proportionnellement à leurs besoins financiers.

73) pendant la période française, le calme règne. Il n'y eut aucune réunion organisée et, en raison de la période des vacances, la vie intellectuelle chôma.

74)A) quelques concerts furent organisés par des jeunes gens au profit d'œuvres de bienfaisance.

Une exposition de peinture et d'ouvrages de dames eu lieu au théâtre de Maubeuge en mai 1916.

B) les seules manifestations patriotiques possibles, consistèrent en service religieux avec allocution patriotique de M. Wattiez, doyen, soit en l'honneur du 14 juillet, ou à la mémoire de soldats morts. L'hôtel était décoré de drapeaux tricolores et la police allemande essaya, à ce sujet, de susciter des ennuis au clergé.

C) l'autorité allemande censurait sévèrement tous les écrits quels qu'ils soient. De rares journaux français arrivaient ici quelquefois et étaient lu clandestinement. Pour les trouver la police allemande se livrait à de nombreuses perquisitions à domicile. A différentes reprises, des avions alliés jetèrent des journaux sur la région, et laissèrent aussi tomber des pigeons voyageurs accompagnés d'un questionnaire. Des personnes qui envoyèrent des pigeons et répondirent au questionnaire furent fusillés (voir plus haut les noms des trois personnes de Colleret).

VI) SERVICES ALLEMANDS

75) la commune a été occupée par les armées allemandes à partir du 8 septembre 1914, à la suite de la reddition de la place.

76) l'occupation a pris fin le 9 novembre 1918, deux jours avant l'armistice.

77) dès le début de l'occupation, le 57^e régiment d'infanterie allemand et des détachements de husards tinrent un moment garnison ici, puis furent remplacés par des bataillons de la Landsturm, notamment ceux de Deggendorf et de Gelsenkirchen.

Plus tard il y eut ici également un escadron de chevaux-légers.

D'autres corps de troupe y séjournèrent aussi.

Une kommandantur installa ses services à la mairie de Maubeuge. Les gouverneurs furent successivement : le Major Von Abecron du 57^e RI, les généraux Martini, Buddenbrock, le colonel Von Krupka, le major Schmidt et Von Selzam.

Tant que Maubeuge fut rattachée au gouvernement général de la Belgique il y eut ici un gouverneur civil ayant titre de président de l'administration civile, qui s'appelait le baron von Binzer.

Toutes les communes du canton furent d'abord rattachées à la kommandantur de Maubeuge; en 1916, il y eut une kommandantur à Hautmont et à Boussois.

78) les officiers de la kommandantur n'eurent qu'un but : pressurer et molester la population. Un d'entre eux fut particulièrement violent, le commandant Schmitz (voire plus haut numéro 38). L'adjudant de kommandantur, le lieutenant de hussards de la mort Fiedeleer, se fit remarquer par son attitude arrogante. Il n'y eut que des rapports obligés entre les soldats allemands et la population.

était affichée. Le 6 janvier 1918, des otages ont été dirigés sur Hirson, et expédiés en Russie à Milejgany. Parmi les personnes connues dans cette région se trouvaient MM. Emile Neullies (11), premier adjoint au maire, René Autier, brasseur, M. Vittini, sous-préfet de Saint-Quentin; à Ferrière MM. Édouard Delattre (12), industriel, Walrand, boucher ; Maurice Guimbellot, brasseur ; à Louvroil MM. Michaux et Daniel, industriels ; à Rousies, M. Trokay ; il faisait un froid intense. M. Neullies, adjoint, était âgé de 72 ans ; il mourut en Russie de la façon la plus malheureuse (voir le livre de M. Émile Ferre rédacteur en chef de "l'écho du nord").

Des dames ont été prises également comme otages, et envoyées à Holzminden.

Ce fut entre autres pour notre région: M^{me} Trenty, épouse du percepteur, M^{me} Lecouvey, épouse du pharmacien, M^{me} Warnotte, épouse du receveur de la caisse d'épargne, M^{me} Legrand, et M^{elle} Deharveng de Mairieux, M^{me} Cabet de Neuf-Mesnil, M^{elles} Henri et Bedorez d'Hautmont, M^{mes} Papier, Mary, Leduc, Deghaye également d'Hautmont.



Etable de Miljgany, où 150 otages demeurèrent sans feu pendant une semaine par -20°C

79) à titre de représailles l'ennemi a voulu contraindre au travail en septembre 1916, 600 habitants de la commune, 63 de ceux-ci qui s'étaient présentés à la convocation et avaient refusé de travailler ont été déportés en Allemagne, où ils ont séjourné trois mois en cellule à Siegburg puis jusqu'à l'armistice au camp de Holzminden. L'un d'entre eux M. Paternotte y mourut.

Parmi ces déportés se trouvaient des hommes de plus de 55 ans qui par conséquent n'était plus assujettis aux obligations militaires.

80) chaque semaine, une liste d'otages responsables

81) des trains sont partis pour la France organisés par les allemands à différentes reprises. Les hommes au dessus de 60 ans, les enfants en dessous de 15 ans et les femmes incapables de travailler ou malades étaient les seuls admis à partir. Le premier départ eu lieu le 14 janvier 1917. Un groupe de 500 personnes partit parmi lesquels le docteur Defontaine, député du nord. D'autres départs eurent lieu, notamment le 3 février 1917, les 6 et 10 juin 1917 (départ d'Hautmont), et le 13, le 19 et le 20 juin 1917; le 23 décembre 1917, un train est parti dans des conditions très pénibles. Des gens furent embarqués comme des bestiaux, il faisait un froid terrible.

Des protestations eurent lieu. Début février 1918, un nouveau départ eut lieu mais les évacués durent séjourner dans la province de Namur jusqu'en juillet, où ils furent expédiés ensuite pour la France non occupée. Le 10 septembre 1918, un train eut le même sort, et les évacués durent revenir à Maubeuge après l'armistice.

82) il n'y a pas eu d'évacuation forcée dans la commune, les dispositions avaient été prises en vue de celle-ci, en vertu d'une délibération du conseil municipal qui avait pris l'engagement de rembourser les communes où pourraient être évacués les habitants de Maubeuge, chacun deux avaient été pourvu d'une fiche d'évacuation au verso de laquelle étaient rappelés les principaux passages ayant trait à l'hébergement des habitants et aux secours qui devaient leur être accordés, mesures superflues car il n'y eut pas besoin de recourir à l'évacuation générale, les événements de guerre s'étant déroulés de façon trop précipitée.

83) le 26 décembre 1916, un ordre de la kommandantur d'étape de la deuxième armée, prescrit à la mairie de recenser la population entière, les évacués devaient être comptés à part. Cette opération donnera les chiffres suivants : population avant-guerre 23 209 personnes; sans-abri par suite de destruction de leur immeuble : 325; population réelle. 12 161; nombre d'évacués 159.

84) pour arriver à un contrôle sévère de la population, il fut établi sur l'ordre de l'autorité allemande une carte d'identité à toute personne âgée d'au moins 12 ans. La population mâle de 17 à 48 ans fut en outre pourvue d'une carte de contrôle rouge au verso de laquelle étaient rappelés la profession et l'emploi actuel ou non par l'autorité militaire, de façon qu'à chaque réunion de contrôle celle-ci puisse se rendre compte exactement de l'emploi du temps de chaque assujetti.

Le 1er novembre 1915, un ordre du gouverneur Martini enjoignit aux hommes qui avaient été mobilisés de se faire connaître au bureau de contrôle ; l'opération dura cinq jours; ceux qui se firent connaître, à l'exception de quelques-uns qui bénéficièrent d'une mesure de clémence de la part de l'ennemi auprès de qui l'on était intervenu, furent expédiés en Allemagne et répartis dans divers camps (Holzminden, Paderborn, Munster, etc). Parmi ces déportés, un grand nombre revint vers le front en 1917, pour exécuter des travaux de défense (entretien des routes, démolitions d'établissements, exploitation de forêts, carrière, etc).

85) il y avait ici au siège de la kommandantur un tribunal militaire allemand qui eut à juger de nombreuses et graves affaires. Parmi ces dernières celles relatives à l'espionnage et dans lesquels furent mêlés

notamment MM. Dhalluin, Doucedame, Géhin, De-bruxelles, Nicolas, M^{me} Vandamme et Beljean.

86) ces questions sont tellement multiples que la lecture de l'ouvrage en préparation que se propose de publier M. Dubut, ci-dessus déjà rappelé permettra d'en avoir une idée plus exacte.

VII REQUISITIONS, PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS.

87) les troupes allemandes furent logées dans les casernes, au vieil arsenal, dans des écoles ; les officiers se logeaient chez l'habitant et firent évacuer de nombreuses maisons pour s'y installer avec leurs services.

88) à plusieurs reprises à l'autorité allemande établit un prix maximum pour certaines denrées: œufs, sucre, beurre, pommes de terre, légumes, etc.

89) il n'était pas possible de fixer le nombre des hommes et des chevaux hébergés dans la commune durant l'occupation, les recrues y séjournaient pour achever leur instruction avant leur départ au front. A différentes reprises, notamment avant l'offensive de printemps 1918, de nombreuses batteries d'artillerie cantonnèrent dans les faubourgs de Maubeuge et les communes circonvoisines, et pour donner une idée approximative il est utile de signaler que le jour de la revue passée par les généraux Hindenburg et Luddendorf, 72 batteries défilèrent, en avril 1918, toutes les troupes descendant du front russe passèrent dans la région se rendant vers l'Aisne, la Somme, l'Yser, etc.

D'avril à octobre 1918, une division de cavalerie (6 régiments) stationna dans les faubourgs de Maubeuge et dans les communes voisines, et régulièrement tous les samedis partaient d'ici 250 hommes se dirigeant vers le Chemin des Dames (renseignements divulgués par des unités rentrées au repos).

90) L'ennemi a réquisitionné tout ce qui était à sa convenance, délivrant très peu de bons de réquisition, les réquisitions payées par lui n'ont porté que sur le bétail et sur des céréales (au total 437 523,86 FRF).

91) en dehors des réquisitions ci-dessus, les allemands n'ont jamais délivré que des bons, la plupart pour des sommes insignifiantes.

92) les allemands enlevèrent partout le matériel d'usine, de brasserie, ainsi que toutes les matières premières leur convenant.

93) en janvier 1917, le chef de la kommandantur exigea la livraison de tous les matelas. A différentes reprises, des maisons furent visitées et des amendes furent imposées aux personnes qui n'avaient pas livré

les matelas.

Par une affiche du 28 juin 1917, les objets d'installation des ménages en cuivre et alliages furent saisis: pompes à eau, plaques, patères, boutons de portes, baguettes, en un mot toutes les garnitures en cuivre et alliages.

Les vins furent réquisitionnés et quelques bouteilles étaient laissées aux particuliers.

94) Les allemands formèrent ici de nombreuses colonnes de travail qui furent envoyées au front et sur l'arrière pour travailler aux tranchées, aux routes, et à la culture. Plusieurs hommes furent tués, et beaucoup maltraités (Mœuvre et Sedan particulièrement). Des femmes furent employées notamment été 1917 et 1918, dans l'arrondissement de Vervins, pour la culture des légumes nécessaires à l'alimentation des troupes du front.

95) il n'y a pas eu dans cette région d'exécution de travaux d'ordre militaire, mais l'ennemi a réquisitionné des hommes ayant des aptitudes professionnelles, pour travailler dans des fabriques de machines-outils, fonderie, à la réparation du matériel agricole, de celui servant à l'exhaure des tranchées, ainsi que du matériel roulant des chemins de fer de campagne.

96) oui : des prisonniers français et alliés furent amenés ici et durent travailler par ordre de l'autorité allemande; beaucoup d'entre eux, insuffisamment nourris, notamment des roumains, des russes et des italiens, ont succombé à la suite des privations qui leur étaient infligées. Les russes étaient particulièrement employés à la destruction du matériel d'usine.

97) les allemands réquisitionnèrent certaines usines et y firent travailler des professionnels pour leur propre compte, à de multiples travaux.

98) les allemands instituèrent des chefs de culture, réquisitionnèrent les récoltes, firent exécuter le recensement de tout le cheptel existant ; cette opération terminée, ils réquisitionnèrent tous les produits. Un grand nombre de cultivateurs n'ayant pas observé les ordres de l'ennemi se virent condamnés à des amendes et à des peines d'emprisonnement.

99) en arrivant, en septembre 1914, les allemands confisquèrent une somme relativement importante trouvée dans les caisses du percepteur et destinée à payer les réquisitions françaises.

100 à 102) la ville de Maubeuge, comme les autres communes, doit payer des contributions de guerre. Notamment : le 28 octobre 1916, 782 500 FRF ; les versements doivent être faits en billets allemands, français ou belges, dans le délai d'une semaine. En avril 1917, 1 558 000 FRF. On fait un emprunt de souscription 500 FRF, intérêt 3% pour les versements en billets communaux, et 5 % pour le versement en

billets d'état et espèces. 8 novembre 1917: 3 949 055 FRF ; puis enfin 1 932 958 FRF.

En avril 1917, Rousies dut payer 100 250 FRF, Ferrière la grande : 135 000 FRF ; Louvoil : 250 000 FRF ; Hautmont : 450 000 FRF.

Ils obligèrent les municipalités à envoyer des feuilles de contributions aux contribuables. Etaient exempts les propriétaires dont les immeubles étaient détruits.

Les chiens étaient divisés en deux catégories et la taxe fixée à 25 marks pour un chien ordinaire, 50 marks pour un chien de luxe.

103) les ressources nécessaires au paiement de ces contributions furent créées notamment au moyen

	1914	Armistice
Chevaux	520	109
Anes	48	25
Vaches	544	148
Génisses, veaux	600	0
Porcs	60	0
Moutons	80	41

d'emprunts et de prêts consentis à la ville par des particuliers.

104) la ville de Maubeuge a été en outre condamnée à payer deux amendes, l'une de 3125 FRF, pour destruction de lignes télégraphiques, l'autre de 666,65 FRF pour non-exécution d'un ordre donné.

VIII DOMMAGES DE GUERRE

105) le collège et sa vieille église (devenue salle Strauh) furent brûlés lors du bombardement de 1914.

Les collections du musée municipal qui s'y trouvaient, furent détruites entièrement, ainsi que toutes les partitions (bibliothèque musicale très importante) et bon nombre d'instruments appartenant à la musique de Maubeuge.

Bon nombre d'immeubles furent détruits par le bombardement allemand en 1914, par l'explosion de la poudrière de Falise et quand les allemands firent sauter les ponts au moment de leur retraite (novembre 1918).

106). Le montant des pertes immobilières subies par les propriétés communales s'élève à 1 836 166,68 FRF, celles applicables aux rues, chemins, ouvrages d'art à 508 100 FRF.

Quant aux autres services il n'est pas possible de fixer le montant des pertes subies.

107) les dommages les plus importants causés aux immeubles se relèvent particulièrement dans le fau-

bourg Sainte-Aldegonde et le quartier de la route de Ferrière, ainsi que dans la partie de la ville située sur la rive droite de la rivière la Sambre, quelques immeubles ont été entièrement détruits dans le faubourg de Sous le Bois, le faubourg de Mons et celui du Pont Allant.

108) l'agriculture a subi de notables pertes pendant la période du premier août 1914 au 7 septembre de la même année (date de la reddition de la place) et ce en raison des travaux de défense exécutés dans tout le camp retranché, des difficultés rencontrées de toutes sortes, tant pour recruter la main-d'œuvre agricole que pour des risques courus pour procéder à l'enlèvement des récoltes. Les récoltes qui n'avaient pas pu être enlevées par suite de la violence du bombardement du 21 août au 7 septembre 1914 ont été ravagées par les bêtes du troupeau de siège et celles des communes frontière qui avaient fui leur pâturage par suite de la rupture des clôtures.

Le 8 septembre 1914 il existait encore 1752 têtes de bétail [1852 dans le tableau] constituant le troupeau de siège.

109) toute l'industrie du bassin de Maubeuge, qui était très importante, fut détruite.

110) il n'y a pas eu de dégâts causés par l'arrêt des usines ni par l'inondation stratégique.

111) l'église du collège (salle Strauh) classée comme monument historique fut détruite le 6 septembre 1914 par des obus incendiaires.

112) les allemands amenèrent à Maubeuge en 1917 les merveilleux pastel de la tour qui était à Saint-Quentin, ainsi qu'un grand nombre de caisses contenant des objets d'art appartenant à des particuliers ou aux églises de la région de Saint-Quentin.

Les allemands avaient installé à Maubeuge route de Ferrière, dans la maison de M. Georges Dubut un bureau de séquestre où étaient rassemblés les valeurs, objets d'art, argenterie, abandonnés par les particuliers lors de l'évacuation de la région de Saint-Quentin.

113) toutes les archives des différents services avaient été soigneusement enfermées dans des caisses et descendues en cave. Elles n'ont subi aucune détérioration. Celles constituées au cours de l'occupation existent à la mairie, et méritent d'être classées et conservées soigneusement, et le travail pourrait être exécuté par le personnel.

Glossaire:

(1) TILQUIN Germaine Thérèse, née à Neuf Mesnil le 05/12/1903, fille d'Arthur Augustin et de Palmyre Désirée PIETTE, époux décédés, est décédée à l'hospice Saint Nicolas, 22 rue de l'hospice. Morte pour la

France par avis du ministère des Anciens Combattants en date du 12/12/1950.

(2) DESSON Germaine Emma, née à Hautmont, le 20/01/1908, fille d'Hector Albert, actuellement à l'armée, et de Berthe Marie BOUCHER, décédée.

(3) HUBLET Catherine Joséphine, née à Tarcienne (Belgique) le 10/02/1866, servante, est décédée 23 rue de l'hospice.

(4) GODART Elise, née à Genly (Belgique) le 14/02/1859, marchande de légumes, fille de François Joseph et de Cicercule PIETON, époux décédés, veuve de Philibert DUFRASNE. Décédée accidentellement en son domicile 1 rue de l'esplanade à 2h 1/2 du soir.

(5) DUFRASNE Simonne, née le 29/07/1910 à Maubeuge, fille d'Albert Evariste Maurice et de Clotilde TORLET, le père aux armées. Morte pour la France suivant décision de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants en date du 03/05/1965 n° VC EC/3 - Guerre 1914-1918.

(6) DUBOIS Fernand, né à Maubeuge le 06/08/1875, chauffeur, fils de Nestor et de Rosa Maria DRAGUET, époux de Caroline DEMOUSTIER, est décédé accidentellement rue de Coutelle, à 2h 1/2 du matin.

(7) CARLIER Albert dit Sézille, né à Saint Quentin le 11/04/1899, chauffeur, fils de Floris Augustin CARLIER, décédé, et de Angèle GAILLARD, évacué rue du Tilleul, est décédé au lazaret de la rue de la république des suites de blessures reçues lors du bombardement du trente octobre.

(8) N°176, le premier novembre mil neuf cent quinze, six heures du matin, Achille DOUCEDAME, employé de chemin de fer en retraite à Cambrai (Nord), fils de père et mère dont les noms ne nous sont pas connus, sans aucun autre enseignement, est décédé dans les fossés des fortifications.

(9) N°175, le premier novembre mil neuf cent quinze, six heures du matin, Eugène DHALLUIN, inspecteur dans un atelier de construction de machines agricoles, à Croix (Nord), fils de père dont le nom ne nous est pas connu, sans aucun autre renseignement, est décédé dans les fossés des fortifications. Mention marginale: âgé de 44 ans, né à Roubaix le 16/09/1871, époux de dame Céline Marguerite BONTE, fils naturel de Sophie Henriette DHALLUIN.

(10) (11) voir le site internet <http://www.rp59.fr> "histoire locale"

(12) voir le site internet <http://www.rp59.fr> bulletin n°13.

FEIGNIES: SOUVENIRS DE GUERRE

1914-1918

A- Territoire occupé par les armées allemandes

I- Feignies, bourg très étendu et d'une population de 3500 habitants, est situé près de la frontière franco-belge, à cinq kilomètres de Maubeuge.

En 1914, il a subi le sort du camp retranché de Maubeuge dont il faisait partie. Et dès le 26 août, les allemands faisaient déjà des reconnaissances dans le bois de la Lanière, bordant la frontière. Ils n'approchèrent pourtant de l'agglomération qu'après avoir anéanti avec leurs pièces lourdes le fort Leveau et la redoute des Buots situés entre Feignies et Maubeuge. Ils pénétrèrent dans le village après la reddition de la place. Ils le firent donc sans coup férir le 7 septembre vers 18h00.

Aussitôt l'autorité militaire s'empara des édifices communaux et s'installa à la mairie. Des visites domiciliaires commencèrent pour rechercher les hommes valides et les militaires qui essayaient d'échapper à la captivité. Pendant ces opérations, le maire et le premier adjoint étaient gardés à vue sous menace d'être fusillés si leurs concitoyens ne se soumettaient pas aux exigences des soldats.

Les jours suivants les boches se livrèrent au pillage des maisons inhabitées, vidant les caves, éventrant les coffres forts, brisant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, et se livrant à des orgies sans pareille. Persuadés qu'ils seraient les vainqueurs et que la guerre ne serait pas longue, ils gaspillèrent les denrées et les provisions des malheureux qui avaient fui à leur approche. Plus tard ils regrettèrent ce gaspillage, car comme ceux qui restèrent en pays occupé, ils eurent faim. Mais au début, ils avaient l'esprit faussé par toutes sortes de mensonges qui avaient été répandus en Allemagne pour exciter leur patriotisme : « la France cherche depuis longtemps à reprendre sa revanche. Elle veut isoler l'Allemagne pour l'affamer ensuite. Nous sommes le plus grand peuple, nous voulons garder la plus grande place dans le monde. La France veut envahir notre pays pour le ruiner et l'anéantir. C'est elle qui a déclaré la guerre. C'est elle qui doit en subir toutes les conséquences, aussi nous serons sans pitié pour tous et nous ne vous laisserons que les yeux pour pleurer. »

Tels sont les propos que les ennemis tenaient en arrivant dans notre pays.

Les effets de cet état d'esprit ne tardèrent pas à se manifester. Des ordres de la kommandantur se succédèrent sans interruption.

Leur sévérité augmenta au fur et à mesure que les chances de succès diminuaient pour eux. Les réquisitions devenaient de plus en plus exigeantes et nombreuses : les denrées, les vins, les liqueurs, les meubles, les matelas, les étoffes, les métaux, les récoltes, les fruits, etc., étaient saisis. En 1917, il eut été difficile de trouver un objet qui avait échappé à la réquisition. La plupart des habitants connaissant la rapacité des soldats du kaiser, avait naturellement caché les objets les plus précieux. Malheureusement en décembre 1917, une équipe, vraisemblablement de cambrioleurs boches, exercée aux réquisitions sévères, et munie d'instruments de toutes sortes propres à fouiller la terre, à sonder les murailles, les puits et les citernes, se répandit dans le village. En quelques jours, cette bande de brigands mit tout sens dessus dessous, dans les maisons, dans les jardins et les usines. Les opérations furent malheureusement fructueuses tant en objets découverts qu'en amendes imposées pour avoir caché.

De plus les civils étaient tenus de saluer les officiers. Ceux qui essayaient de se soustraire à cette obligation ou qui n'exécutaient pas assez vite le salut, étaient giflés, cravachés, frappés d'une amende et envoyés en colonne.

II- des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire

Jusqu'au début de 1917, nous pensions que les écoliers allaient jouir d'un régime de faveur. Ils semblaient ignorés des autorités allemandes et les trois écoles de Feignies sont restées ouvertes. Les cours ont eu lieu conformément aux programmes et à l'emploi du temps.

Pendant les grandes vacances des garderies avaient été organisées. Tout allait pour le mieux à ce sujet lorsqu'en janvier 1917, un officier allemand accompagné de l'adjoint au maire se présenta dans ma classe, déclarant qu'il était inspecteur des écoles. Sa visite fut de courte durée. Il m'annonça qu'un examen de C.E.P aurait lieu dans la deuxième quinzaine de février et me demanda le nombre d'élèves que j'avais à présenter. Je lui répondis que les programmes n'étaient pas vus entièrement à cette date, il m'était impossible de présenter des élèves, et que d'ailleurs si le diplôme était délivré par les autorités allemandes, les enfants ne chercheraient probablement pas à l'obtenir. Il s'adressa alors aux élèves, les sollicita, mais il ne reçut que des réponses négatives.

Froissé de la fière attitude des enfants, il se retira en

disant : « il faut que vous élèves se présentent à l'examen ». Ils n'eurent pas cette peine, car le 10 février suivant, toutes les écoles étaient fermées par ordre de la kommandantur.

Quelques jours après les artilleurs de la garde prenaient possession de nos écoles et leur première besogne fut de briser le mobilier scolaire pour en faire du bois de chauffage. Malgré nos protestations, la plupart des tables, des tableaux et des cartes murales furent jetés au feu.

A la suite de nos multiples réclamations et des démarches réitérées de la municipalité, l'école des garçons et celle du hameau de Croix-Mesnil furent rendues libres le 18 juin 1917, et les cours purent reprendre. Malheureusement notre matériel scolaire était presque entièrement détruit et après restauration il fut à peine suffisant pour meubler trois classes.

Pour donner satisfaction à toute la population scolaire de l'agglomération, nous avons décidé, Mme Wiart et moi, de faire des classes de demi-temps. Tous les jours, les cours avaient lieu le matin de 8h à 12h pour les garçons, et le soir de 1h à 5h pour les filles ; car nous ne disposions que d'une école, celle des filles n'ayant pas été désaffectée. Ainsi après avoir perdu près de cinq mois nos élèves n'eurent plus qu'une demi-journée de classe. D'ailleurs à partir de ce moment leurs études furent constamment interrompues par les travaux agricoles qui leur furent imposés. Ils furent contraints de sarcler les avoines. Tous les jours de 8h du matin à 6h du soir, même le dimanche, ils étaient tenus de se rendre dans les champs désignés pour y arracher les mauvaises herbes, travail peu attrayant et fatigant pour des enfants. Aussi beaucoup d'entre eux se dérobaient, et le premier dimanche où ils devaient travailler quelques-uns seulement se présentèrent. L'officier chargé du contrôle de ce service nous demanda de dresser la liste des élèves qui ne s'étaient pas rendus au travail. Nous refusâmes. Furieux l'officier voulut nous rendre responsable de l'absence de nos élèves. Il se plaignit au commandant qui fit ouvrir une enquête. Fort heureusement la kommandantur changea à ce moment et l'enquête cessa, n'ayant amené aucune conséquence fâcheuse.

En automne, nos élèves furent encore distraits de leurs études pendant quelques jours au moment de la cueillette des mûres et des fruits. De plus, pendant l'hiver 1917-18, des troupes arrivaient souvent à l'improviste et logeaient dans l'école. De sorte que nous fîmes classe sans grand profit pendant l'année 1918 jusqu'au mois de septembre où l'établissement fut transformé en hôpital.

Feignies a toujours eu beaucoup de soldats à loger pendant l'occupation, car c'est dans les "usines et aciéries" que les allemands fabriquaient leurs canons

de tranchée. Les habitants eurent inévitablement des rapports avec les soldats qui travaillaient dans les usines. Le séjour constant des troupes dans Feignies n'a pourtant eu aucune influence sur le parler local. Aucune expression, aucun mot étranger n'a pénétré dans notre langue. Il est vrai de dire que pour se faire comprendre, les allemands s'efforçaient de parler le français, et que les habitants évitaient, dans la mesure du possible, d'entrer en conversation avec eux.

B-Territoire occupé par les armées françaises et alliés

L'heure de la délivrance sonna pour Feignies le 9 novembre 1918 à 2h du matin. Depuis quelques jours nous nous étions rendus compte que les troupes allemandes étaient définitivement battues et qu'elles préparaient leur retour. Des ordres sévères avaient été donnés à la population dans le but de lui cacher la retraite des ennemis. Nous devions nous terrer dans nos caves avec des provisions pour plusieurs jours. Heureusement ce supplice ne dura que 48 heures. Les troupes du génie allemand se mirent en devoir de miner les ponts et de faire sauter les rails de chemin de fer. C'est au milieu des explosions, des détonations violentes et du bruit du canon qui s'approchait de plus en plus que nous passâmes la première nuit. Au début de la seconde, l'effroyable vacarme recommença. Il fut brusquement interrompu vers deux heures du matin. Silence inquiétant disaient-ils. Que se passe-t-il ? Serait-ce leur départ ?

C'était leur départ. Leurs batteries avaient été repérées pendant le jour précédent et les Anglais les avaient mis en demeure de fuir à la faveur de l'obscurité. Feignies était délivrée. Nous étions libres. Le drapeau si longtemps caché pouvait enfin flotter librement.

Honneur à nos libérateurs ! entendait-on de toutes parts. La joie eut été plus grande encore si nous avions pu voir nos chers poilus.

A leur défaut, ce sont les anglais qui ont été l'objet de notre gratitude. La population en délire se disputait les soldats. Nous ne savions comment leur témoigner notre reconnaissance.

De leur côté ils firent tout pour nous faire oublier notre long martyre. Dès que leur ravitaillement fut arrivé, ils le distribuèrent aux civils.

Chacun redevient maître chez soi. Il semblait qu'on entrât dans un nouveau monde. La vie allait enfin reprendre. Nos écoles allaient nous être rendues, mais dans un bien triste état. Elles étaient dépourvues de tout. Heureusement les soldats français ne tardèrent pas à remplacer les anglais. Ils se mirent immédiatement à notre disposition pour remettre les

locaux en état de recevoir les enfants. Les vitres brisées furent remplacées par du papier huilé. Des tables bancs furent fabriquées à la hâte. Le combustible même nous fut livré par l'armée. De sorte que le 6 janvier 1920, nous étions en état d'ouvrir nos écoles avec un matériel de fortune il est vrai, mais presque confortable.

En résumé les armées alliées et en particulier l'armée

française, se sont montrées dévouées à la population scolaire. Les enfants ont gardé le meilleur souvenir des poilus à Feignies, et ont entretenu avec eux des relations tout à fait amicales, leur faisant oublier l'oppression allemande.

Feignies, 26 mai 1920 Signé: K Wiart

AG DU 12 FEVRIER 2014

La Sambre

Vous trouverez ci-dessous les articles parus dans les journaux locaux « La Sambre » du vendredi 14 février et « La Voix du Nord » du mardi 18 février. Attention pour l'article ci-dessous, respecter l'ordre indiqué.

ROUSIES LA SAMBRE
VENDREDI 14 FÉVRIER 2014

« Racines et patrimoine » est là pour nous indiquer d'où nous venons

L'association prendra part au grand événement de cette année : le centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale.

1)

Mercredi soir, l'association « racines et patrimoine » s'est retrouvée à l'espace Serge Van Soest afin de procéder à son assemblée générale annuelle.

Qui n'a pas eu envie un jour de savoir d'où il venait et de découvrir son histoire, ses ancêtres ? Forte de ses 43 membres, ce collectif, présidé par Alain Delfosse, vous accueille les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois au sein de leur local situé 25 rue de Maubeuge à Rousies. Présen-

ter et promouvoir notre patrimoine est pour ces férus d'histoire locale le moteur de leurs activités.

Tout au long de l'année 2013, l'association n'a pas hésité à multiplier les initiatives dans le but de partager leur passion. Ainsi de nombreuses expositions ont eu lieu dans la commune pour les vœux du maire et de la fête de l'ascension mais également à Ferrière-la-Grande lors de la venue des Anglais d'Hadleigh, ville jumelée avec Rousies,

2)

Ferrière-la-Grande et Ferrière-la-Petite. Tout cela ponctué par une conférence le mardi 7 mai sur le thème « Rousies et ses limites ».

Des événements pour lesquels, selon le président, « les citoyens du territoire devraient montrer un peu plus d'intérêt, car cette histoire est un peu la leur ». Les 23 et 24 novembre, la société roséenne s'est rendue à Philippeville au salon de GEPHIL où ce fut l'occasion de rencontrer d'autres passionnés de leur genre.

Un bulletin tous les trimestres

Le plus grand regret d'Alain Delfosse est de voir le patrimoine communal s'éteindre peu à peu. Il demeure important aux yeux des membres de « racines et patrimoine » de conserver et perpétuer cette histoire.

Même si le taux de fréquentation du collectif souffre d'Internet et sa facilité à accéder aux renseignements nécessaires à la généalogie, l'association ne baisse pas les bras et souhaite être en adéquation avec son temps. C'est pourquoi, elle met un point

d'honneur à développer sa présence sur la toile notamment par un site internet www.rp59.fr, régulièrement mis à jour, sa présence sur le forum <http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/> et avec sa base de données « actes en lignes » comptant 567437 entrées.

Au niveau de la numérisation de documents, les généalogistes ne chôment pas. Plusieurs registres d'état civil et de délibérations des villes de Rousies, Boussois, Recquignies et Assevent ont été traités. Tous les trimestres, le collectif fait paraître un bulletin donnant quelques pistes historiques de notre région. Actuellement, un dépouillement des décès survenus à Maubeuge est en cours et permettra d'analyser les origines et causes de ces décès. Un recensement des civils et morts pour la France des cantons de Maubeuge est en réflexion depuis deux ans et devrait aboutir sur la réalisation d'un recueil et d'un site internet pour fixer leurs mémoires. Pour 2014, désormais associée

3)

à la CAMVS, « Racines et patrimoine » articulera ses activités autour du grand événement de la déclaration de la Première Guerre mondiale. Un beau défi pour lequel Alain Delfosse et ses acolytes redoubleront d'effort afin de perpétuer le devoir de mémoire envers les générations nouvelles et d'en découvrir un peu plus sur nos origines. ■

Bureau : président Alain Delfosse ; vice-président Gérard Klein ; trésorier René Dusart ; trésorier-adjoint Raymond Betry ; secrétaire Olivier Westerlynck ; secrétaires adjoint Alain Hublau, Jean-Pierre Bouleau ; commissaire aux comptes Bernard Marchand.

Pour toute demande d'information n'hésitez pas à contacter l'association par mail alain-delfosse@wanadoo.fr. « Racines et patrimoine » vous accueille aussi au local situé 25 rue de Maubeuge à Rousies les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 17 h 30 à 19 h.

AG DU 12 FEVRIER 2014

La Voix du Nord

Rousies: la commémoration de 14-18 au programme de Racines et patrimoine

PUBLIÉ LE 17/02/2014

Par La Voix du Nord

Les membres de l'association Racines et patrimoine vont effectuer des recherches sur la Grande Guerre. La commémoration a été évoquée lors de l'assemblée générale récemment tenue à l'espace Van Soest.



L'année 2013 a été riche en activités, entre exposition, salon de généalogie, conférence et rétrospective lors des vœux du maire. Les bénévoles ont été sollicités tout au long de l'année. L'association compte aujourd'hui 43 membres, un chiffre en diminution par rapport aux années précédentes, la mise en ligne de l'état civil en étant probablement la principale cause.

L'association possède un site internet beaucoup visité. La base de données « actes en ligne », créée au début de l'année 2008, contient actuellement 567 437 entrées. Le dépouillement des actes d'état civil de la commune de Rousies est quant à lui terminé. Le grand projet pour 2014 est, sans surprise, un travail de fond sur la commémoration de la déclaration de la Première Guerre mondiale. Il va s'agir pour l'association de réunir les travaux pour les communiquer par l'intermédiaire de divers médias.

EMBREFS DE QUIEVELON

le 18 juillet 1747, par devant le mayeur et les échevins du village de Quiévelon, Marie Catherine WILLOT veuve de Philippe François ?, Louis PETIT à titre d'Anne Marie WILLOT sa femme, Marie Joseph WILLOT veuve d'Ignace BERTRAND, donne en arrentement à Michel SUIN, berger à Quiévelon, une maison, chambre et héritage contenant 3 quarterons de courtill nommé "la Brasserie", entouré de haies vives chargé de 54 livres de rente due aux héritiers su sieur Gallonde et au sieur Félix.

Si Marie Magdelaine HAZARD, épouse de Michel SUIN, lui survit, elle en jouira jusqu'à sa mort pour ensuite aller à ses enfants par parts égales, autant les filles que les garçons.

Le 3 janvier 1756, par devant le mayeur et les échevins du village de Quiévelon, Michel Joseph SUIN demeurant à Quiévelon, veuf avec enfant de Marie Magdelaine HAZARD, par contrat personnel passé devant Mr Spilleux, notaire de la prévôté de Maubeuge, cède et abandonne à sa future épouse en vertu d'un traité de mariage à Jeanne Philippine HANCART la jouissance d'une maison, chambre, étable, garage et jardin contenant environ trois quarterons gisant à Quiévelon, et un demi bonnier de terre à son choix. Et en cas de génération il s'oblige de donner une part dans ses biens qu'il a retenu de sa première femme aux enfants qui naîtront par partie égale sans distinction de sexe. Le dernier survivant sera héritier mobilier et de toutes actions réputées telles.

Rapport a été fait entre les mains de Jean François RAMEE mayeur. Le mambour est Michel HANCART.

Signé par Michel Suin, Michel Hancart, Jean François Ramée, Jean François Bédoret, Nicolas Le Febure, Jean Hazard et Charles Le Febure.

Marie Magdelaine HAZARD est née le 1 août 1718 à Quiévelon; elle épouse Michel Suin le 25 août 1744; elle décède le 30 mars 1755 six jours après la naissance de son septième enfant.

Michel SUIN se remarie à Quiévelon avec Jeanne Philippine Hancart le 7 janvier 1756. Cette acte sera précédé d'un contrat de mariage le 29 décembre 1755, d'un acte d'échevinage en date du 3 janvier 1756. Je n'ai pas trouvé d'acte de formorture. Michel décède le 3 avril 1778, Jeanne Philippine le 22 septembre 1775.

Le 11 septembre 1778, par devant le mayeur et les échevins du village de Quiévelon, paraissent Ghislain Joseph SUIN, Louis SOUVIS à titre de Marie Laurence SUIN, demeurant à Ferrière la Grande, Jean Philippe Mengal à titre de Marie Thérèse SUIN demeurant à Quiévelon, tous trois héritiers de feu Michel SUIN leur père et beau-père, lesquels ont fait le partage des biens hérités consistant en une maison, pâture, prés, terre et rente situés à Quiévelon et autre lieu

1) Philippe Mengal aura douze lots de terre pour un contenant de 15,5 journaux, 25 livres et 60 patars de rente

2) Ghislain Joseph Suin aura une maison contenant 3

quarterons appelé la pâture de la brasserie, 17 journaux en onze lots et 59 patars.

3) Louis Souvis aura 9 lots contenant 9 journaux 3 quarterons, une rente de 20 livres sur une maison et héritage et une autre de 5 livres 9 patars.

Ces héritages pouvant être chargés de rentes diverses.

UN ENFANT TROUVE A FLOYON

Du dix septième jour du mois de messidor l'an douzième de la République française, huit heures du matin.

Acte de naissance de Anne Marie Joseph Dupignon, née le jour d'aujourd'hui entre quatre à six heures dans l'après midi fille et enfant trouvée au pignon de la maison de Pierre Joseph Bughin, maire. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Joseph Marmignon âgé de vingt et un an profession musicien demeurant à Floyon. Second témoin Pierre Joseph Bughin fils âgé de vingt deux ans propriétaire demeurant audit Floyon

Sur la déclaration à nous faite par Marie Catherine Bughin épouse de Théodor Dupont reprise au procès verbal et dont la teneur suit:

Procès verbal tenu d'un enfant trouvé—Ce jourd'hui dix septième jour du mois de messidor l'an douzième de la république française quatre heures du matin

Sur la rumeur publique et la déclaration à moy faite Pierre Joseph Bughin maire de la commune de Floyon arrondissement d'Avesnes, par Marie Catherine Bughin épouse de Théodor Dupont, et en présence de Martin Roche, marchand, de Margueritte Garin son épouse, de Jacques Michel, Marie Marguerite Payelle et autres personnes assemblées sur la rue proche de la maison dudit Bughin maire au pignon de son habitation, tous faisant face à la dite rue où était déposée une enfant nouveau né à la gouttière du toit enveloppée dans une mauvaise chemise et un mauvais chiffon tout mouillé de la pluie qu'il a tombé dans la nuit, les dénommés ci-dessus comme témoins dudit enfant déposé et trouvé.

A l'instant je me suis transporté au domicile du sieur Musin officier de santé audit Floyon où étant je l'ai requis de se rendre à l'endroit où était déposé le dit enfant trouvé pour en faire la visite, ce qui le fit, et le dit Musin cy soussigné certifie et déclare que le petit enfant trouvé peut avoir à sa connaissance dix à douze heures de naissance, c'est à dire qu'il est né le jour d'aujourd'hui entre quatre à six heures dans l'après-midi et ne lui a été reconnu aucune blessure ni douleur qui pourrait lui avoir été faite, ledit enfant reconnu être de sexe féminin auquel lui a été donné pour prénom Anne Marie Joseph.

Du tout quoi il a été dressé le présent procès verbal affirmé par ledit Sieur Musin Pierre et véritable en tout son contenu, audit Floyon, que le dit sieur Musin et Marie Catherine Bughin ont signé avec nous après lecture faite le jour, mois, an et heure cy dessus.

D'après la lecture du procès verbal que Pierre Joseph Marmignon et Pierre Joseph Bughin fils et Marie Catherine Bughin ont déclaré être conforme à la vérité

et la représentation qui m'a été faite de l'enfant qui est désigné, ont signé avec moy ainsi que le sieur Musin officier de santé après lecture faite.

Constaté suivant la loi par moi Pierre Joseph Bughin maire de Floyon faisant les fonctions d'officier publique de l'état civil soussigné audit Floyon le jour, mois, an et heure ci-dessus, y approuvé le mot Marmignon

LE TAMBOUR DE WATTIGNIES

paru dans Le Petit Parisien

Avesnes sur Helpe le 3 septembre [1905]

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, à Avesnes-sur-Helpe, sous la présidence du ministre de la guerre, l'inauguration du monument élevé par souscription publique au petit tambour Stroh qui, la veille de la bataille de Wattignies, tomba héroïquement sous les balles autrichiennes, alors qu'il battait une charge endiablée.

Le petit parisien a, du reste, rappelé à ses lecteurs les circonstances qui accompagnèrent à la mort de ce jeune héros, dont le grand Carnot avait pris soin de faire publier l'histoire, qui fut répandue dans l'armée comme un sublime exemple de bravoure.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette glorieuse page de notre histoire qu'un comité se forma sous la présidence de M. Jennepin, instituteur à Rousies, lequel confia au sculpteur Fagel l'exécution du monument.

L'artiste a fort heureusement représenté le jeune héros et son œuvre et d'une remarquable envolée.

A) L'arrivée du ministre: Le train amenant M. Bertheaux, ministre de la guerre, est entré en gare à 10h55.

Sur le quai se trouvaient le général Lebon, commandant le premier corps d'armée ; le général Courtbassier ; M. Vincent, préfet du nord ; le sous-préfet d'Avesnes ; M. Le docteur Marquis, maire d'Avesnes, entouré des membres du conseil municipal ; MM. Desfontaine, Pasqual, députés du nord ; les membres du conseil général, etc.

Après les présentations, le ministre sortit de la gare et remit sur la place la croix de chevalier de la légion d'honneur au capitaine Leroy du 84e d'infanterie et la médaille militaire à deux gendarmes.

Le cortège se forma ensuite. Dans la première voiture prennent place, le général Lebon, Vincent, préfet, et Marquis, maire d'Avesnes.

Le cortège traverse la ville, magnifiquement décorée de drapeaux, des guirlandes et de girandoles de toutes sortes.

Le mauvais temps qui ne cesse de régner depuis quelques jours n'a pas cessé, et c'est sous une pluie fine et pénétrante que le cortège poursuit sa route au milieu d'une foule compacte qui fait au ministre de la guerre le plus chaleureux accueil.

Le ministre descend chez M. Pasqual, député, où un déjeuner intime lui est offert. Parmi les convives, citons: les généraux Lebon et Courtbassier, Laporte, de Bois-Rouvray, gouverneur de Maubeuge; MM.

Maxime Lecomte, sénateur; Evrard, Desfontaine, Bersez, députés; le préfet du Nord, le statuaire Fagel, auteur du monument.

Après le déjeuner, le ministre se rend sur la place d'Armes, où il passe en revue les compagnies de sapeurs-pompiers et les sociétés de vétérans.

B) L'inauguration: le cortège se rend ensuite à la sous-préfecture, où auront lieu les réceptions, et de là sur la place où se dresse, recouverte encore de son voile, la statue représentant le petit tambour.

Le monument est aussitôt découvert tandis qu'éclatent d'unanimes applaudissements que dominent des mâles accents de la marseillaise.

Quand le calme est rétabli, M. Jennepin, président du comité, prend le premier la parole et retrace le glorieux épisode du combat de Dourlers, prélude de la bataille de Wattignies.

Parlent ensuite M. le docteur Marquis, maire d'Avesnes; M. Pasqual, député et enfin M. Bertheaux, qui glorifie la mort héroïque du petit tambour Stroh, exemple de sublime bravoure que l'on ne saurait trop admirer.

Le discours du ministre de la Guerre, emprunt de patriotisme le plus élevé, a été fréquemment coupé par d'unanimes applaudissements. A l'issue de la cérémonie, M. Bertheaux a remis quelques décorations.

M. Cyriaque Lefebvre, de Glageon, a été fait officier de l'instruction publique.

Ont reçu les palmes académiques: le capitaine Bufet; MM. Herbecq, avocat; Cousin, avoué; Petit, compositeur de musique, Féron, professeur à Maubeuge.

La croix de chevalier du Mérite agricole est décernée à MM. Régnier, Brégniaux, d'Avesnes, Caffiaux, de Maubeuge; Laloux, de Ferrière la Grande; Leroy, maire de Sains du Nord; Lecat, de Cousolre, et Bour-

gogne, de Taisnières en Thiérache.

Après la cérémonie, le ministre s'est rendu à l'école maternelle où a eu lieu le banquet officiel.

Une fête populaire a clôturé cette brillante journée qui laissera dans les cœurs français le plus reconfortant souvenir.



LA VERIFICATION DES REGISTRES PAROISSIAUX SOUS L'ANCIEN REGIME — COLLERET

« Il est observé de la part de Monsieur Hennet, prévôt Royal des villes et Prévôté de Maubeuge, à Maître Leducq curé de Colleret, qu'il manque aux registres de 1776, aux mariages la profession des témoins qu'il ne déclare point, excepté celle de Poussiere, il faut la déclarer exactement à chaque témoin. Au 8e batême, registre du curé, la baptisée est nommée Marie Catherine et au registre du greffe Marie Agnès, et au 11e dans les deux registres, le père n'a point signé ni n'est déclaré absent ni présent. »

A la 15e sépulture, le nom de l'époux de la défunte est, dans le registre Adrien Joseph, et en l'autre Adrien; si ces registres avaient été exactement reliés, conformément à la lettre du mois de décembre dernier adressée avec les registres de 1777, Monsieur le curé se serait aperçu de ces omissions. On renvoie les deux registres pour corriger les omissions et Monsieur le curé est prié de les éviter à l'avenir et de renvoyer à la 1ere occasion après la correction le registre marqué pour le greffe.

il est observé de la part de Monsieur Hennet, prévôt, Royal des villes et Prévôté de Maubeuge, à Maître Leducq Curé de Colleret, qu'il manque aux registres de 1776, aux mariages la profession des témoins qu'il ne déclare point, excepté celle de Poussiere, il faut la déclarer exactement à chaque témoin. Au 8. batême, registre du curé, la baptisée est nommée Marie Catherine et au registre du greffe Marie Agnès et au 11. Dans les deux registres, le père n'a point signé ni n'est déclaré absent ni présent. à la 15. sépulture, le nom de l'époux de la défunte, est, dans le registre Adrien Joseph, et en l'autre, vainement, Adrien. Si ces registres avaient été exactement reliés, conformément à la lettre du mois de décembre dernier adressée avec les registres de 1777, Monsieur le curé se serait aperçu de ces omissions. On renvoie les deux registres pour corriger les omissions et Monsieur le curé est prié de les éviter à l'avenir. et de renvoyer à la 1re occasion après la correction le registre marqué pour le greffe

Le curé corrigera les registres de 1776 comme demandé par la prévôté. Mais l'année suivantes, de nouvelles remarques lui sont faites:

« Les registres de Colleret de 1777 ne sont point en règle et si au moins on les avait relu avec attention, avant de les renvoyer on y trouverait point tout de suite.

Au 3e batême, registre du curé, la date est 17 mars et en celui du greffe du 7 de ce mois; au 4e la mère du baptisé est nommée Laniaux, registre du curé, et dans l'autre Ansiaux. Le 12e est daté du 28 août d'un côté et de l'autre du 8; au 13e la date est interlignée et plus bas rayée sans qu'on ait approuvé cela au bas de l'acte.

A la 3e sépulture registre du curé l'âge de la défunte

est interlignée, et dans l'autre son nom de famille sans que ces interlignes et ratures soient approuvées au bas de cet acte avant les signatures.

A tous les mariages il y a des interlignes sans approbation.

Monsieur le curé est prié d'éviter à l'avenir ces fautes car elles le mettent dans le cas de l'amende portée par les ordonnances du Roi, il en est de nouveau averti, pour la dernière fois. Il enverra le registre marqué greffe de 1777 et sera payé avec ceux de 1778 et de 1779. Il n'oubliera pas de corriger celui de 1777. »

Une nouvelle fois, le curé effectuera les corrections. Il semble avoir vérifié les registres suivants, car aucune autre remarque n'a été trouvée.